

BUREAU SOUS REGIONAL DE L'OIT POUR LE SAHEL/DAKAR

LES TENDANCES DU MARCHE DU TRAVAIL EN MAURITANIE

**Consultant : Taleb Abderrahmane Ould
El Mahjoub**

Nouakchott, le 30 octobre 2006.

Abréviations

- ONS** : Office National de la Statistique ;
- ANAPEJ** : Agence Nationale de Promotion de l'Emploi des Jeunes ;
- AMEXTIPE** : Agence Mauritanienne d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public pour l'Emploi ;
- MAED** : Ministère des Affaires Economiques et du Développement ;
- MFPE** : Ministère de la Fonction Publique et de l'Emploi ;
- CDHLCPI** : Commissariat aux Droits de l'homme à la Lutte Contre la Pauvreté et à l'Insertion ;
- INAP-FTP** : Institut national de promotion de la formation technique et professionnelle
- CSLP** : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté ;
- RGPH** : Recensement Général de la Population et de l'Habitat ;
- CSA** : Commissariat à la Sécurité Alimentaire ;
- HIMO** : Haute Intensité de Main d'œuvre ;
- BIT** : Bureau international du travail
- ENAE** : Enquête Nationale Auprès des Entreprises
- EPCV** : Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages
- SNIM** : Société Nationale des Industries Minières
- PGRNP** : Projet de Gestion des Ressources Naturelles en zone Pluviale
- PDIAIM** : Projet de Développement intégré de l'Agriculture Irriguée en Mauritanie ;
- PDU** : Projet de Développement Urbain ;
- QUIBB** : Questionnaire sur les Informations de Base relatives au Bien-être ;
- ODHD** : Observatoire du Développement Humain Durable ;
- SNMPE** : Stratégie Nationale de la Moyenne et Petite Entreprise ;
- PGRNP** : Projet de Gestion des Ressources Naturelles en zone Pluviale ;
- CSET** : Centre Supérieur de l'Enseignement Technique ;
- ENS** : Ecole Normale Supérieure ;
- ISERI** : Institut Supérieur des Etudes et Recherches Islamiques.

Sommaire

Introduction :	4
I- Evolution démographique et pauvreté.....	5
I-1 Les déterminants de la population Mauritanienne.....	5
I-2 Le processus d'urbanisation.....	8
I-3 La politique économique et la lutte contre la pauvreté.....	9
II Emploi et modalités d'occupation.....	11
II-1 L'analyse des taux d'activité.....	11
II-2 L'analyse par âge et par sexe.....	12
II-3 Les emplois selon les secteurs d'activité.....	13
III- Demande d'emploi.....	19
III-1 La politique de formation.....	19
III-2 La formation générale.....	20
III-3 La formation Technique et professionnelle.....	23
IV- Offre d'emploi.....	25
IV-1 La croissance économique : source d'emploi.....	25
IV-2 Les efforts de création d'emploi.....	27
IV-3 Les emplois dans le secteur moderne.....	28
IV-3-1 Emplois et secteurs d'activités.....	
IV-3-2 Emplois et statut d'occupation.....	
IV-3-3 Emplois et qualification.....	
IV-4 Les emplois du secteur informel.....	33
V- Inadéquation formation-emploi.....	36
V-1 Le secteur de l'emploi et ses contraintes de développement.....	36
V-2 L'inadéquation formation-emploi et la promotion de l'emploi.....	36
VI- Chômage et sous emploi.....	38
VI-1 Le chômage selon le niveau le niveau d'instruction.....	
VI-2 Les formes de chômage en Mauritanie.....	41
VI-3 Le chômage selon le niveau d'instruction.....	44
VI-4 Le sous emploi et son impact économique.....	47
VII- Perspectives économiques et la promotion de l'emploi.....	49
VII-1 Développement économique et création d'emploi.....	49
VII-2 La formation ciblée.....	50
VII-3 Les nouvelles ressources et la création d'emploi.....	51
Annexes : Tableaux statistiques du volet emploi de l'EPCV 2004.....	50
Bibliographie.....	73

Introduction :

La Mauritanie comme la majorité des pays du tiers monde connaît une forte pression démographique qui entrave la bonne tenue de ses programmes de développement. En effet les politiques économiques antérieures souffraient d'un manque de vision réaliste et le pays montrait d'énormes difficultés quant à la réalisation des grands axes de ses politiques.

Depuis l'année 2001 et l'élaboration et la mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) auquel avait participé l'ensemble des acteurs du développement économique et social du pays, l'approche stratégique intégrée faisait son chemin pour atteindre les objectifs fixés par ce cadre fondamental de politique économique.

En plus de son ferme engagement dans la lutte contre la pauvreté, La Mauritanie a souscrit à un nombre d'initiatives internationales dont la réalisation des OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement) et du DHD (Développement Humain Durable).

Dans cette dynamique d'efforts de développement économique et social, l'emploi occupe une place de plus en plus prépondérante. En effet avec la gravité du seuil atteint par le taux de chômage qui a avoisiné 33,0% en 2004 selon l'Enquête sur les conditions de vie des ménages (EPCV 2004), la promotion de l'emploi est devenu un vecteur prioritaire dans la politique économique du pays.

L'objectif de ce rapport est de jeter les lumières sur la problématique de l'emploi en Mauritanie à travers les indicateurs du marché du travail disponibles. Il sera question dans ce document d'une analyse approfondie des principaux indicateurs sur l'emploi et d'une confrontation entre l'offre et la demande pour apprécier les orientations en matière de formation et de création d'emploi.

La formalisation des emplois et les conditions de travail seront également traitées dans le cadre des efforts de fournir à tous les citoyens des emplois décents. Les employés disposant de contrat de travail, de couverture sociale et bénéficiant de conditions optimales pour l'accomplissement de leurs tâches constituent un indicateur de base pour la performance des programmes de lutte contre la pauvreté.

Eu égard à ces développements, ce document tente à travers l'analyse des indicateurs du marché du travail d'améliorer la lisibilité de la politique d'emploi au profit d'une meilleure prise de décision et d'une réorganisation du marché du travail dans un esprit tourné vers la recherche de la qualité économique et l'épanouissement des populations.

I- Evolution démographique et pauvreté

I-1 Les déterminants de la population Mauritanienne

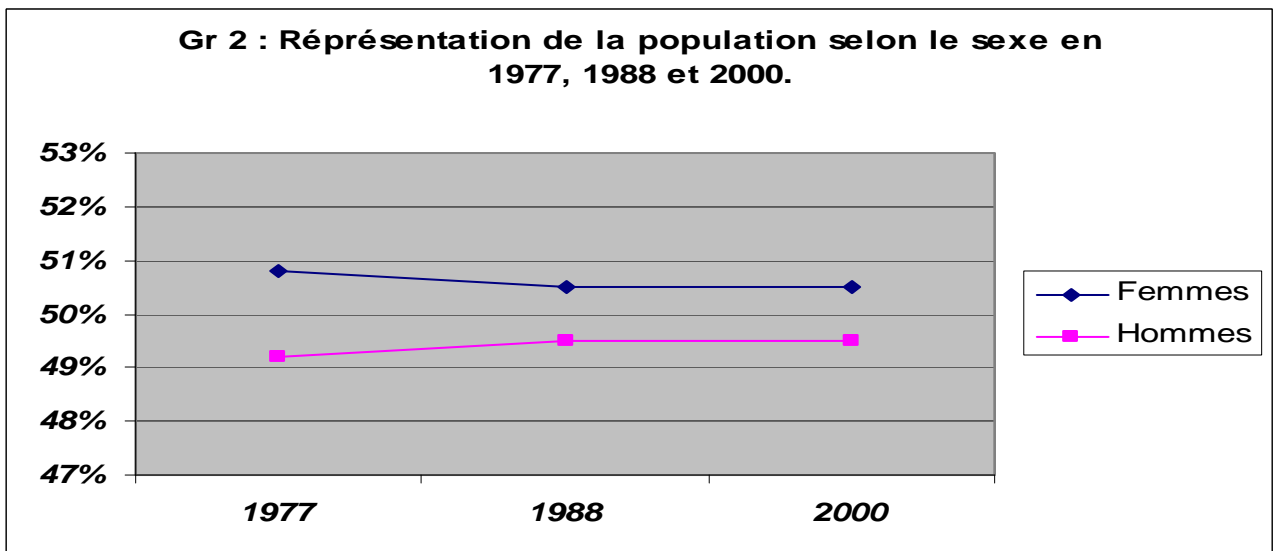
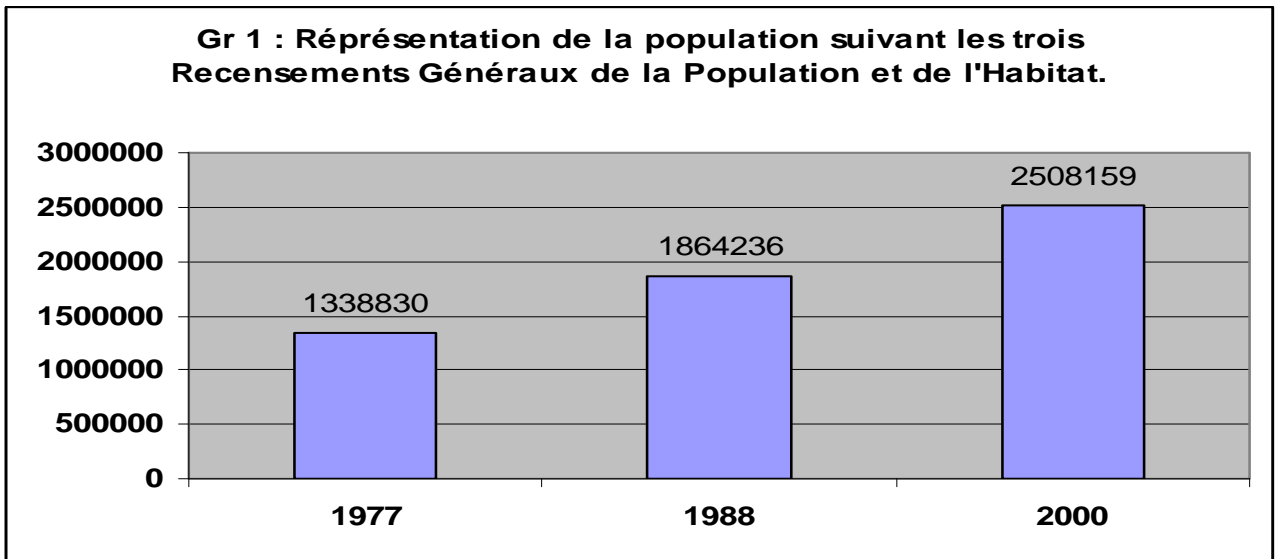
La population mauritanienne a connu un accroissement démographique important de l'ordre 2,93% entre les recensements généraux de la population et de l'habitat réalisés en 1977 et 1988. En 2000, l'évolution démographique a été plus ou moins maîtrisée grâce aux efforts des pouvoirs publics et l'accroissement a chuté pour se situer à 2,4%.

Tableau 1 : Données de population suivant les Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat.

Libellé	Unité	1977	1988	2000
Population totale	unité	1.338.830	1.864.236	2.508.159
Population totale féminine	%	50,8	50,5	50,5
Population totale masculine	%	49,2	49,5	49,5
Population de moins de 15 ans	%	44	44,2	43,5
Population de 15 à 64 ans	%	52,2	51,9	52,9
Population de 65 ans et plus	%	3,8	3,9	3,6
Taux de croissance de la population	%	2,5	2,9	2,4

Source : ONS

Le dernier recensement de la population en 2000, a révélé une population qui a franchit légèrement les deux millions et demi de citoyens. En effet la population mauritanienne atteignait en 2000 le chiffre de 2.508.159 habitants (voir Gr 2) dont les deux sexes sont quasi équitablement représentés ; soit 50,5% de femmes contre 49,5% d'hommes (voir tableau 1 et Gr 2).



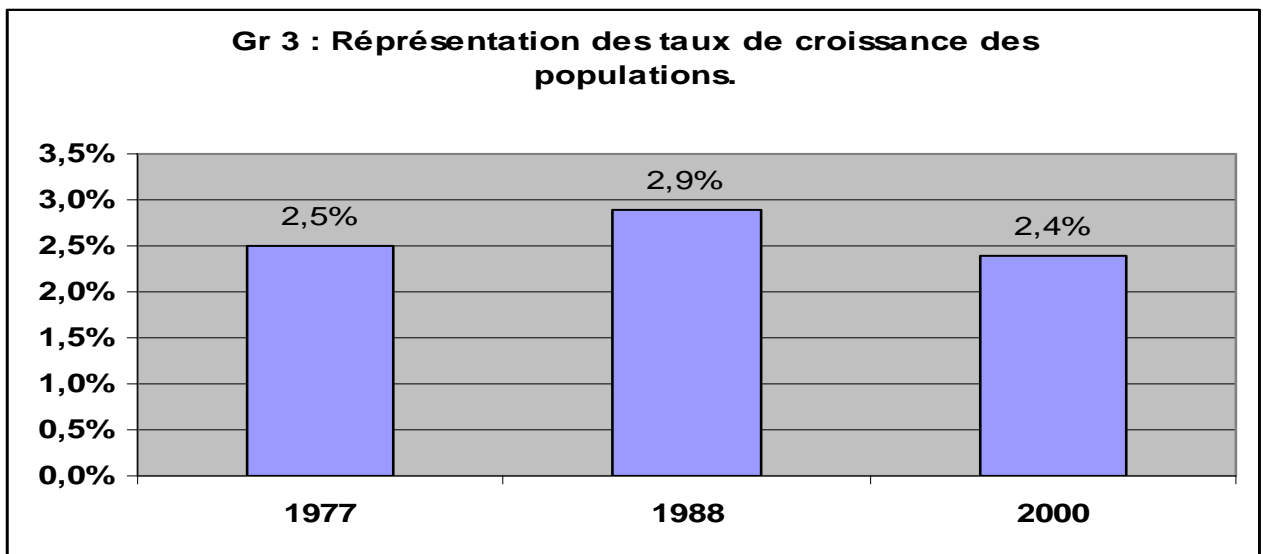
Au cours des recensements de 1977, 1988 et 2000, les données de la population, enregistrent un fort taux de jeunes car la population de moins de 15 ans étaient respectivement de 44%, 44,2% et 43,5%. Cette évolution en dents de scie confirme le statut des jeunes qui demeurent majoritaires dans la composition de la population mauritanienne.

Les populations âgées de 15 à 64 ans qui est la franche dans la quelle est calculée la population active a évolué dans une même fourchette du fait qu'elle était de 52,2% en 1977 pour atteindre 51,9% et 52,9%, respectivement en 1988 et 2000.

La baisse générale des indicateurs démographiques est la conséquence d'une politique de population largement dominée par la volonté de limiter les naissances et le développement des programmes de santé publique visant à améliorer la couverture sanitaire des populations.

Ces résultats sont aussi largement influencés par les orientations mondiales en matière de populations, notamment la conférence mondiale tenue au Caire et qui a donné lieu à un ensemble de résolution visant à mieux gérer l'évolution démographique mondiale à travers la réalisation d'un certain nombre d'objectifs dont la diminution du taux d'accroissement de la population.

La Mauritanie qui a connu des taux de croissance démographique élevés comme cela ressort du tableau 1 et se trouve bien illustré dans le graphique 3 peut se vanter aujourd'hui d'avoir revenue à taux de 2,4 en 2000 après le taux de 2,9 en 1988.



Les grandes tendances de la population sont pratiquement maintenues dans les dernières projections démographiques car la population devrait atteindre 2 989 807 habitants en 2006 dont 50% sont de chaque sexe et les personnes âgées de moins de 15 ans seront de l'ordre 42,9%.

Tableau 2 : Répartition de la population de 2001 à 2006.

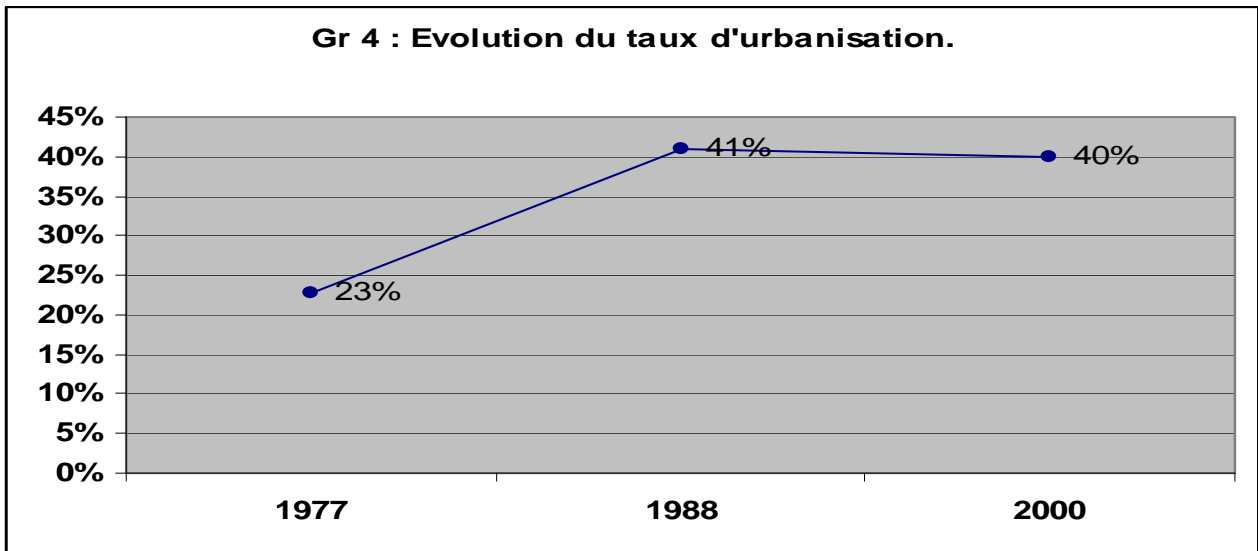
Libellé	Unités	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Population	Unité	2 584 432	2 662 470	2 742 030	2 823 062	2 905 727	2 989 807
Femmes	%	50,4	50,3	50,2	50,2	50,1	50
Hommes	%	49,6	49,7	49,8	49,8	49,8	50
Population de moins de 15 ans	%	43,5	43,4	43,3	43,2	43,1	42,9
Population de 15 ans à 64 ans	%	53,0	53,1	53,2	53,3	53,5	53,7

Source : Projections démographiques-ONS

I-2 Le processus d'urbanisation

Depuis les fortes années de sécheresse à la fin des années 1970, la Mauritanie a connu un vaste mouvement d'urbanisation qui a donné une nouvelle répartition géo spatiale de la population. En effet la recherche de conditions économiques meilleures ont été les principaux motifs de changement de résidence des populations après la dégradation des terrains agricoles et la décimation du bétail qui rendent le cours de la vie extrêmement difficile à supporter en milieu rural.

Au regard des informations issues des trois recensements généraux de la population et de habitat, on s'aperçoit que l'urbanisation s'est accélérée à la fin des années 1970, car elle n'était que de 22,7% en 1977 pour se situer à 41% en 1988 et 40% en 2000 (voir Gr 4).



En fait, cette urbanisation s'est accompagnée d'une gamme variée de besoins notamment en matière d'infrastructures de base pour faciliter la vie dans les nouvelles agglomérations urbaines « villes ». Les exigences deviennent énormes pour les pouvoirs publics qui doivent faire face aux multiples préoccupations des citoyens en santé, éducation et emploi.

Ce dernier constitue un enjeu majeur compte tenu des changements climatiques qui ont manifestement affecté la vocation professionnelle des citoyens qui était surtout agro pastorale et par conséquent de nouvelles opportunités garantissant une vie décente doivent être trouvées.

1-3 La politique économique et la lutte contre la pauvreté

La Mauritanie s'est lancée depuis le début des années 2000 à élaborer et mettre en œuvre une politique économique structurée autour du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, qui est le produit d'un long processus participatif de tous les acteurs du développement socio économique du pays.

Les objectifs généraux recherchés sont surtout l'ancrage de la croissance économique dans la sphère des pauvres et l'enracinement des règles de bonne gouvernance économique à travers une gestion plus saine des ressources publiques.

Les indicateurs affichés en 2004 font état d'un effort considérable réalisé et matérialisé à travers le seuil des pauvres qui se situe aux environs de 46,7 %, mais à l'intérieur de ce chiffre subsiste encore de grandes inégalités qu'il va falloir traiter rapidement pour atténuer les souffrances des populations.

L'expérience passée a montré que cette politique bien que pragmatique reste confrontée à de nombreux enjeux et défis en matière de lutte contre la pauvreté, dont celui de l'emploi.

Au cours de ces dernières années, les problèmes d'emploi se sont complexifiés, car les notions courantes d'emploi, de chômage sont de moins en moins pertinentes en terme d'efficacité dans la prise de décision, de bonne gouvernance, du fait de la diversification du phénomène.

L'appellation « marché de l'emploi » ne signifie pas forcément, en Mauritanie, l'existence d'un lieu physique permettant la confrontation entre offreurs et demandeurs d'emploi.

Récemment avec la mise en place de l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANAPEJ), les recherches d'emploi sont plus formalisées et mieux analysées pour l'adapter aux opportunités disponibles.

Dans le contexte national, il est admis que les employeurs ont une réticence à recruter des nationaux et privilégient le recours aux étrangers, de traitement peu onéreux et socialement moins protégés. Le contrat de travail individuel existe de fait entre un travailleur et un employeur par la simple logique que le premier fournit un travail au second, sous sa direction, en échange d'un salaire.

Actuellement, les chômeurs procèdent à la recherche d'emploi de manière individuelle, soit en s'adressant directement auprès des employeurs, ou en se manifestant par inscription à l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANAPEJ), qui a commencé le lancement de ses programmes d'emploi depuis la fin de l'année 2005.

II Emploi et modalités d'occupation

II-1 L'analyse des taux d'activité

Au vu des résultats de l'enquête permanente sur les conditions de vie des populations réalisée en 2004, il en ressort que :

1. Les résultats du QUIBB-2004 estiment le pourcentage des personnes en âge d'activité (âgés entre 15 et 65 ans) à 54,9% de la population du pays. Ce pourcentage est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural (59,8% contre 51,5%). Le taux d'activité, au sein de la population âgée entre 15 et 65 ans, s'élève à 59,4%. Ce taux cache des disparités importantes entre les hommes et les femmes et ceci quelque soit la caractéristique du chef de ménage considérée. Il se situe à 82,3% de la population masculine alors qu'il est seulement de 39,3% pour les femmes.
2. Les femmes les plus jeunes, âgées entre 20 et 24 ans, affichent le taux d'activité le plus important (44,2%) comparées aux femmes des autres catégories d'âge considérées. En revanche, les hommes de la même catégorie sont très actifs. En fait, ce sont les hommes âgés entre 45 et 49 ans qui enregistrent le taux d'activité le plus important (96,5%).

Encadré 1 : EPCV

L'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages (EPCV) est un dispositif d'enquêtes menées en Mauritanie régulièrement avec des périodicités variées. La première édition des enquêtes EPCV a débuté en 1987 et la dernière en date est celle de 2004.

L'Objectif principal de ces enquêtes est d'actualiser les indicateurs de pauvreté en Mauritanie, mais aussi elles permettent de fournir des indicateurs socio économiques notamment sur l'emploi.

3. Le taux d'activité des ruraux est moins élevé que celui des urbains, avec respectivement 58,4% et 60,8%. Ce taux passe de 42,8% chez les femmes urbaines à 36,6% chez les rurales. Pour les hommes, l'écart est en faveur des ruraux. En effet, 83,8% des hommes ruraux sont actifs contre 80,5% des urbains.
4. L'analyse selon la wilaya de résidence montre que les wilayas de l'Assaba et du Guidimakha sont les deux wilayas les plus actives du pays, avec des taux d'activité respectifs de 70,2% et 66,0%.

Ces principaux indicateurs sont approfondis à travers les analyses plus fines sur les âges et les sexes afin de pouvoir tirer des enseignements plus précis sur les tendances des taux d'activité.

II-2 L'analyse par âge et par sexe

Tableau 1 : Les taux d'activité par âge et par sexe

Tranche d'âge	Taux d'activité (%)		
	Total	Hommes	Femmes
15-19	51,3	59,6	43,3
20-24	59,4	77,8	44,2
25-29	60,4	87,2	41,1
30-34	59,3	94,7	36,9
35-39	63,1	95,1	39,1
40-44	68,3	96,3	41,2
45-49	68,5	96,5	37,1
50-54	61,1	91,1	29,0
55-59	58,2	84,2	27,5
60-64	52,9	71,7	26,8
Total	59,4	82,3	39,3

Source : EPCV 2004

Tableau 2 : Taux d'activité selon le milieu de résidence

Milieu	Taux d'activité (%)		
	Total	Hommes	Femmes
Rural	58,4	83,8	36,6
Urbain	60,8	80,5	42,8
Total	59,4	82,3	39,3

Source : EPCV 2004

Tableau 3 : Taux d'activité par sexe selon le niveau de pauvreté

Degré de Pauvreté	Taux d'activité (%)		
	Total	Hommes	Femmes
Non pauvres	59,0	82,1	38,4
Pauvres	59,4	83,4	39,0
Extrêmement pauvres	60,6	81,8	41,6
Total	59,4	82,3	39,3

Source : EPCV 2004

Bien que stable entre les deux dernières éditions de l'enquête EPCV, le taux moyen d'activité qui se situe à 59,4%, est en forte progression s'il est comparé avec les résultats du dernier recensement de population en 2000. Selon cette dernière source le taux moyen d'activité en 2000 n'était en effet que de 46,1%

Comme le témoigne les tableaux ci-dessus, ce taux moyen cache de fortes disparités, selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence (rural, urbain).

En ce qui concerne le sexe et en référence aux données de l'EPCV 2004, le taux d'activité des hommes est de 82,3% contre un taux de seulement 39,3% pour les femmes. Comparés aux résultats de l'EPCV 2000, il apparaît qu'au cours de ces quatre dernières années, le taux d'activité des hommes a fortement progressé car il était de 78,6% en 2000, alors que pour les femmes, l'évolution a été régressive, passant de 42,7% en 2000 à 39,3% en 2004).

En terme d'âge, on note que chez les femmes, le taux d'activité est décroissant en fonction de l'âge. Ce sont les femmes dont l'âge est compris entre 20 et 24 ans qui ont le taux d'activité le plus élevé (44,2%).

En revanche pour les hommes, c'est dans la tranche d'âge de 40 à 49 ans que le taux d'activité est le plus élevé (96,5%), alors que dans la tranche d'âge comprise entre 15 à 19 ans, ce taux est nettement le plus faible avec seulement 59,6%.

Le milieu de résidence est très déterminant sur l'activité. C'est ainsi qu'en 2004, le taux d'activité des urbains (60,8%) est légèrement en hausse que celui des ruraux (58,4%) avec des situations contrastées selon le sexe : i) s'agissant des femmes, elles sont plus actives en milieu urbain (42,8%) qu'en milieu rural, ii) la situation est inverse pour les hommes, 83,8% des hommes en milieu rural sont actifs alors que ce taux n'est que de 80,5% en milieu urbain

L'analyse de l'activité liée au degré de la pauvreté permet aussi de relever d'autres formes de disparités. Pour l'ensemble de la population, le taux d'activité est peu sensible au degré de pauvreté. On note cependant que chez les hommes, le taux d'activité des pauvres est légèrement supérieur à celui des non pauvres, mais quelque peu inférieur aux extrêmes pauvres. Pour les femmes, il apparaît que plus elles sont pauvres, plus leur taux d'activité est élevé. Ce qui témoigne du rôle majeur des femmes dans les efforts de survie des ménages dont elles dirigent.

II-3 Les emplois selon les secteurs d'activité

Au vu des résultats des deux derniers recensements généraux de la population et de l'habitat, le taux d'activité a connu en 2000 une hausse de l'ordre de 3,2% par rapport à 1988 ; soit un effectif de 626705 personnes contre 429826 personnes. Cette évolution est détaillée dans le tableau ci-dessous en fonction des différents secteurs d'activité économique.

Tableau 4 : Evolution de la population occupée entre 1988 et 2000 par branche d'activité.

	1988		2000		Taux
	Effectif	%	effectif	%	croissance
Agriculture	130134	30,28	218127	34,81	4,40
Elevage	81269	18,91	81235	12,96	0,00
Pêche	7729	1,80	14944	2,38	5,65
Ind. Extractive	5882	1,37	5769	0,92	-0,16
Ind. Manufact.	6441	1,50	30136	4,81	13,72
Energie	1292	0,30	2837	0,45	6,77
BTP	12694	2,95	15562	2,48	1,71
Commerce	71222	16,57	108532	17,32	3,57
Transport Communication	8596	2,00	17916	2,86	6,31
Banques/ Assurances	1403	0,33	2011	0,32	3,05
Administrations/services	86277	20,07	98720	15,75	1,13
Non déterminés	16887	3,93	30916	4,93	5,17
Ensemble	429826	100,00	626705	100,00	3,19

Source : RGPH/ONS

Selon le recensement général de la population et de l'habitat de 2000, près d'un individu sur deux (47,77%) est occupé dans le secteur agro-pastoral, 17,32% dans le commerce, 15,75% dans l'administration et les services sociaux...et 5,7% seulement dans l'industrie.

Depuis l'accession du pays à l'indépendance, l'économie essentiellement basée sur le secteur rural (élevage, agriculture, sylviculture) s'est progressivement transformée et diversifiée, avec l'apparition de nouveaux secteurs d'activités : les mines, la pêche, le génie civil et l'industrie, créant de nouvelles opportunités d'emploi et demandant une main d'œuvre de plus en plus qualifiée.

Bien que la qualification en fonction des secteurs ne soit pas trop développée en Mauritanie, on assiste cependant à une véritable segmentation du marché du travail en trois composantes :

- L'emploi moderne dans les administrations centrales, les entreprises publiques et privées, les banques et assurances, ... etc ;
- Les emplois informels, essentiellement dans les grandes villes pour la fabrication de produits de substitution ou la prestation de services ;
- Les emplois traditionnels en milieu rural.

Selon l'enquête EPCV 2000, le nombre de demandeurs d'emplois était de l'ordre 130.000 dont 66,1 % d'hommes et 33,9 % de femmes avec une

disparité nette entre les milieux urbains, où l'économie est plus structurée tels que Nouakchott, Nouadhibou ou Tiris Zemmour avec respectivement un taux de chômage de 24,2 %, 26,8% et 27,2 % et le milieu rural où il se situe à moins de 20 %.

L'enquête EPCV 2004 a montré que les secteurs de l'agriculture et de l'élevage demeurent de loin les premiers pourvoyeurs d'emplois en Mauritanie avec 30,8 % du total des emplois. Il y a lieu d'indiquer que la situation de la composante agricole occulte un sous-emploi très élevé dans la mesure où un employé de l'agriculture travaille seulement 50 jours par an, en Mauritanie, contre une norme internationale de 240 jours par an.

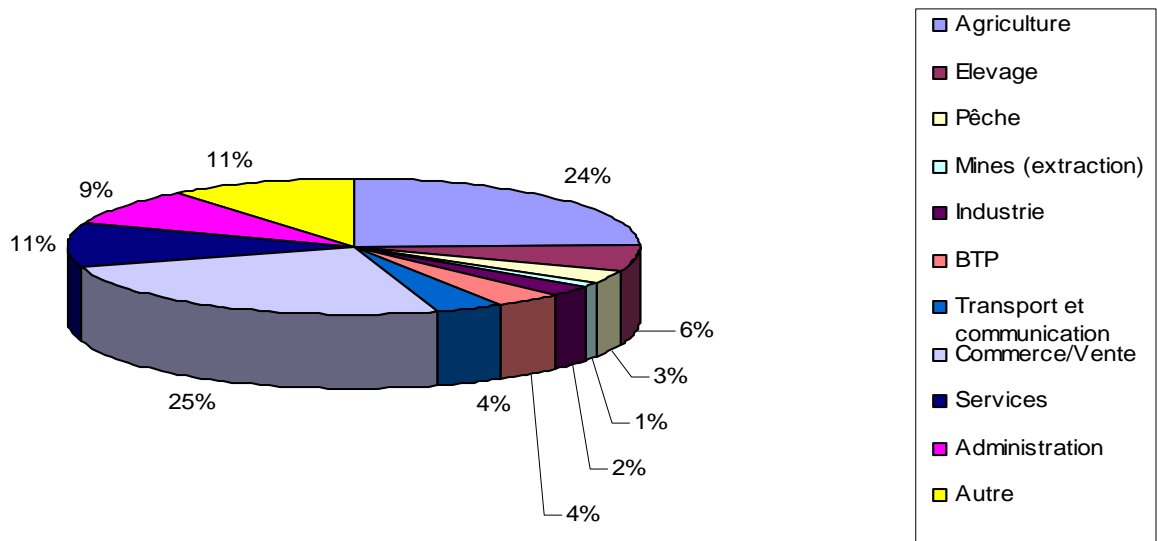
Tableau 5 : Répartition de la population occupée par secteur d'activité économique et par sexe

Secteur d'activité économique	Total effectifs		Homme		Femme	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Agriculture	130403	24.5	83724	64.2	46679	35.8
Elevage	33685	6.3	32644	96.9	1041	3.1
Pêche	16497	3.1	15458	93.7	1039	6.3
Mines (extraction)	6324	1.2	5913	93.5	411	6.5
Industrie	12623	2.4	7024	55.6	5599	44.4
BTP	21414	4.0	21018	98.2	396	1.8
Transport et communication	20284	3.8	18749	92.4	1535	7.6
Commerce/Vente	130964	24.7	83668	63.9	47296	36.1
Services	56169	10.6	38433	68.4	17736	31.6
Administration	46513	8.8	35533	76.4	10980	23.6
Autre	56362	10.6	42123	74.7	14239	25.3
Total	531238	100	384287	72.3	146951	27.7

Source : EPCV 2004

En termes d'effectifs, le secteur du commerce occupe 24,7 % suivi par l'agriculture (24,5%) et les services qui occupent 10,6% des emplois alors que l'administration publique emploie seulement 8 % (voir Gr 1).

Gr1 : Emplois par secteur d'activité.



La pêche et les BTP contribuent faiblement à l'emploi et sont dominés par une main d'œuvre étrangère spécialisée, surtout dans le secteur de la pêche industrielle qui ne contribue au marché du travail que pour environ 16500 emplois directs et indirects.

L'examen de l'activité selon les wilayas montre que les taux d'activité les plus importants sont observés essentiellement en Assaba et Guidimakha avec respectivement 70,2% et 66,0%. En matière d'occupation se sont surtout le Hodh charghy et l'assaba qui affichent les taux d'occupation les plus élevés avec respectivement 87,6% et 71,6%.

En termes d'analyse selon le sexe, les hommes du Hodh chargy ont les plus grands taux d'occupation et d'activité ; soit 90,2%. En revanche pour les femmes de l'Adrar et de l'inchiri, les taux d'activités sont les plus faibles avec respectivement: 22,2% et 22,9%.

Malgré les secteurs d'activité variés selon les milieux de résidence, les investissements publics dans certaines régions ont permis d'améliorer sensiblement la situation de l'emploi (Voir Tableau 6).

Tableau 6 : Taux d'activité et d'occupation selon la région et le milieu de résidence

Région/milieu	Région et milieu	Taux d'activité (%)			Taux d'occupation (%)		
		National	Hommes	Femmes	National	Hommes	Femmes
1 Hodh charghy	HC	55,3	90,2	83,1	87,6	90,2	82,3
2 Hodh Gharby	HG	60,2	77,3	63,3	71,6	77,3	63,2
3 Assaba	ASS	70,2	80,8	62,9	72,8	80,7	62,8
4 Gorgol	Gor	61,9	79,4	47,8	68,8	79,3	47,5
5 Brakna	Bra	51,7	72,1	43,0	62,7	71,7	42,4
6 Trarza	Tra	50,8	76,0	44,4	66,4	75,8	44,0
7 Adrar	Adr	61,2	59,8	22,3	44,4	59,5	22,2
8 Nouadhibou	NDB	60,6	66,7	43,2	59,6	66,3	41,1
9 Tagant	Tag	52,2	72,4	47,8	63,5	72,0	46,4
10 Guidimagha	Gui	66,0	69,1	33,9	57,6	69,0	33,6
11 Tiris Zmmour	TZ	46,6	75,7	31,5	61,2	74,3	30,8
12 Inchiri	Inc	55,9	67,3	23,1	49,2	64,6	22,9
13 Nouakchott	NKTT	61,5	72,3	54,5	65,2	71,7	53,9
Rural 2000	Rural	58,4	83,8	36,6	69,4	77,8	53,0
Urbain 2000	Urbain	60,8	80,5	42,8	64,2	71,2	52,2
Total	Total	59,4	82,3	39,3	67,0	74,8	52,7

Source : EPCV 2004.

C'est à ce titre que l'approche HIMO semble être intéressante du fait qu'elle créerait 3.600 emplois nouveaux chaque année. Cet effectif représente une contribution significative aux 34.000 emplois à créer chaque année pour stabiliser le marché de l'emploi. Selon la SNMPE, il est réaliste de projeter le doublement des actions HIMO si l'on tient compte de l'existence d'un important potentiel d'actions HIMO actuellement inexploitées dans les sous-secteurs qui pèsent le plus dans les dépenses d'infrastructures : routes, aménagements hydro agricoles, eau et assainissement.

Au cours des dernières années, le gouvernement a procédé à l'intégration de la lutte contre le chômage des jeunes diplômés dans le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) à travers les programmes d'insertion des diplômés en chômage mis en œuvre par le CDHLCPI. C'est à ce titre que la quasi-totalité des diplômés en chômage étaient enregistrés au guichet de la Direction de l'insertion (CDHLCPI). Le nombre de ces chômeurs est d'environ 6700 diplômés titulaires de BTS, Bac plus 4 et d'autres diplômes supérieurs.

Les recrutements à la Fonction Publique et les actions de formation insertion réalisées par le CDHLCPI pour l'année 2003 ont atteint respectivement 1646 et 1182 individus. Il y a lieu de signaler que les actions d'insertion menées par le gouvernement se confondent essentiellement avec celles menées par le Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte Contre la Pauvreté et à l'Insertion.

Ces actions varient généralement selon la nature du public cible : Diplômés chômeurs, jeunes sans qualifications et autres groupes vulnérables. Les contre performances du système éducatif mauritanien et sa faible adéquation avec les besoins du marché du travail, se sont traduites par d'importants besoins en main d'œuvre nationale qualifiée. Ce gap pourrait se creuser à court terme compte tenu de l'évolution attendue de l'économie du pays.

Les programmes d'insertion des diplômés chômeurs ont permis d'intégrer dans la vie active près de 2.763 diplômés pour un montant global de 869 millions d'ouguiyas. Certains de ces diplômés ont été insérés comme employés ou stagiaires au niveau de différentes institutions publiques ou privées. D'autres ont bénéficié de crédits pour mettre en place des micro et petites entreprises ou ont été recrutés comme formateurs dans le cadre du projet d'alphabétisation ou comme animateurs du Projet de Promotion du Livre et de la lecture. L'encadré ci-après donne une idée de l'apport du CDHLCPI en matière d'emploi et d'insertion professionnelle.

Encadré 2 : Contribution du CDHLCPI en matière d'insertion et d'emploi.

Les activités d'insertion du CDHLCPI en 2003 se présentent ainsi qu'il suit :

- 40 diplômés formés et insérés dans le domaine des assurances ;
- 824 diplômés recrutés dans le cadre du programme d'alphabétisation et du projet promotion du livre et de la lecture ;
- 102 docteurs placés en stage auprès des différentes administrations publiques ;
- 140 diplômés ont bénéficié de micro crédits dans le cadre du programme de coopération entre le CDHLCPI et la BACIM BANK ;
- 134 diplômés placés en stage auprès des différents Départements Ministériels ;
- 50 diplômés recrutés pour assurer l'encadrement des programmes du CDHLCPI à l'intérieur du pays ;
- 100 diplômés suivent une formation en langue française d'une durée de 9 mois dans le cadre du partenariat entre le CDHLCPI et l'Alliance Franco Mauritanienne.

L'année 2003 a connu la création au sein du CDHLCPI de deux projets HIMO : le Projet de Promotion de la Pierre taillée (PPPT), et le Projet PASSES qui consacrent l'orientation stratégique du gouvernement en matière de création d'emplois en faveur des catégories vulnérables.

Au delà de leur utilité économique en terme de valorisation d'un matériau local pour le premier et la desserte de zones naguère enclavées pour le second, ces deux projets ont contribué positivement à la création d'emplois et à la valorisation de l'approche HIMO notamment dans le domaine des infrastructures.

Le projet de Promotion de la Pierre Taillée a permis d'assurer la formation de 48 personnes et l'insertion de 19 autres dans les domaines de la conduite des machines artisanales, le pavage, la taille de la pierre, la maçonnerie de la pierre, etc. Le projet PASSES a permis l'achèvement de l'ouverture des deux passes (Tagant et Assaba), l'ouverture de 30 km de piste rurale sur le plateau de l'Assaba reliant 5 villages à la commune de Legrane en plus de la création d'emploi pour 180 personnes.

Source : CDHLCPI, 2004

III- Demande d'emploi

III-1 La politique de formation

Depuis les premières années de l'indépendance, le système éducatif mauritanien s'est rapidement développé. En 1960, seuls 17% des garçons et 5% des filles en âge de scolarisation étaient inscrits dans l'enseignement fondamental.

Au vu des résultats du système éducatif, le CSLP a retenu un ensemble d'objectifs en fonction du type d'enseignement dont on rappelle les points saillants :

- Enseignement fondamental : la politique développée vise notamment :
 - i. L'accès universel d'ici 2015 ;
 - ii. La résorption des disparités entre sexes, régions et zones ;
 - iii. L'amélioration de la qualité par la diminution du ratio maître/élève et l'amélioration du taux de passage.
- Enseignement secondaire : pour ce type d'enseignement, les objectifs sont focalisés sur :
 - i. Elargissement de l'accès aux deux cycles ;
 - ii. Le renforcement des matières scientifiques et de l'enseignement des langues étrangères ;
 - iii. La résorption des disparités entre sexes, régions et zones, notamment par l'élargissement du système des cantines scolaires.
- Enseignement supérieur : l'objectif principal vise à restructurer ce secteur en maîtrisant ses coûts, en améliorant sa qualité et sa pertinence pour une meilleure adéquation de la formation avec les besoins du développement socio économique national grâce au développement de l'enseignement scientifique et technique.
- Alphabétisation : pour éradiquer le fléau d'analphabétisme, la stratégie s'articulera sur :
 - i. Le renforcement des moyens financiers et logistiques du secteur ;
 - ii. Le renforcement des compétences du personnel alphabétiseur ;
 - iii. L'amélioration des programmes ;
 - iv. La mise à contribution des mahdras à l'effort d'alphabétisation.

Récemment, une réforme du secteur de l'éducation a été menée par les pouvoirs publics pour consolider les acquis et favoriser l'émergence d'un système éducatif désormais orienté vers la qualité, garantissant l'enracinement culturel et la valorisation de la science pour la production d'une main d'œuvre hautement qualifiée.

Parmi les forces de cette importante réforme c'est le formatage des programmes dispensés pour les adapter aux normes internationalement reconnues dans ce domaine et par conséquent mieux préparer l'intégration professionnelle de nouveaux cadres dans un esprit positif de la mondialisation.

III-2 La formation générale

Le système éducatif mauritanien est passé par des cycles de développement variés qui ont marqué profondément la situation de l'emploi. C'est ainsi qu'au lendemain de l'indépendance, le taux de scolarisation est très faible et a commencé à s'accélérer à la fin des années mille neuf cents soixante dix et, il atteint 76,6% (TBS)¹ selon l'EPCV 2004 contre 71,6% selon toujours la même source.

L'analyse des indicateurs d'accès à l'éducation permet de retenir que le Taux Brut de Scolarisation (TBS²) qui renseigne sur la capacité d'accueil du système en terme de nombre de places offertes par rapport à la population en âge d'être scolarisée au fondamental est très satisfaisant en Mauritanie.

Le TBS au primaire selon les deux enquêtes 2000 et 2004 serait passé de 71,6 en 2000 à 76,6% en 2004, enregistrant ainsi une amélioration de la couverture scolaire sur cette période. L'analyse par genre montre qu'en 2004, le TBS des filles au niveau national dépasse de 4,5 points le TBS des garçons (79% pour les filles contre 74,5% pour les garçons).

En 2000, le taux de scolarisation des garçons dépassait légèrement celui des filles (72,4% contre 70,7%). En observant le comportement par milieu de résidence on se rend compte qu'en milieu urbain, le taux de couverture scolaire dépasse l'unité et enregistre 102,6%, alors qu'il n'est que de 62,4% en milieu rural, soit 40,2 points de différence.

De cette situation, il en a résulté un parcours d'études supérieures en nette progression, car les sortants de l'université pour les années 2000-2005 se chiffrent à 3529 avec des sorties qui avoisinent le millier à partir de 2004.

Tableau 1 : Répartition des sortants de l'Université de Nouakchott pour les années 2002-2005.

Sexe	Années				Total
	2002	2003	2004	2005	
M	544	656	799	694	2693
F	173	205	244	214	836
Ensemble	717	861	1043	908	3529

1

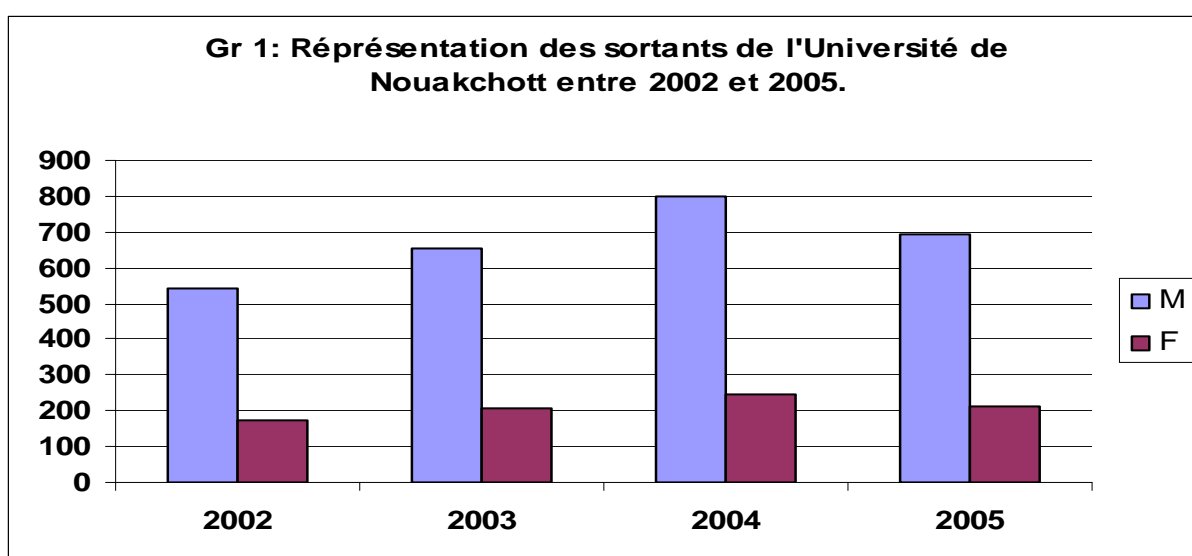
² TBS = Nombre d'enfants scolarisés au fondamental/Nombre total d'enfants âgés de 6 à 11 ans

Source: Université de Nouakchott

Tableau 2 : Répartition des sortants de l'Université de Nouakchott pour les années 2002-2005.

Spécialités	2002		2003		2004		2005		Total
	M	F	M	F	M	F	M	F	
Lettres, sciences humaines	187	54	176	57	252	87	186	60	1059
Droit, économie	357	119	399	137	466	150	401	133	2162
Sciences appliquées	0	0	81	11	81	7	107	21	308
Ensemble	544	173	656	205	799	244	694	214	3529

Source: Université de Nouakchott



La représentation graphique ci-dessus que le plus grand nombre de sortants est observé en 2004 et 2005, avec respectivement 1043 et 908. En terme de genre, sur toute la période, on compte 836 femmes contre 2693 hommes ; soit un taux de diplômées féminines de l'ordre de 23,7%, ce qui renseigne partiellement sur l'employabilité des femmes mauritaniennes qui restent faibles dans les milieux universitaires.

En matière de spécialités, il y'a lieu de signaler le fort taux des diplômés « droit ou économie » qui sont nettement majoritaires avec plus de 60% de sortants.

Outre les sortants de l'université, il faut noter aussi ceux de l'enseignement supérieur technique dont le nombre n'est pas très grand mais ils constituent un groupe important de demandeurs potentiels d'emploi et ils se chiffrent à 317 sur les sept dernières années (voir tableau ci-dessous).

Tableau 3 : Répartition des sortants de l'enseignement supérieur technique de 2000 à 2006.

Spécialités	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Total
Structures métalliques	18	0	8	0	15	0	14	55
Génie mécanique	17	0	13	0	18	0	8	56
Génie électrique	18	17	11	17	13	15	9	100
Autres	14	19	15	17	10	18	13	106
Ensemble	67	36	47	34	56	33	44	317

Source: CSET de Nouakchott

Ces sortants obtiennent des diplômes de Brevet de Technicien Supérieur (BTS) et sont souvent très demandés sur le marché de travail et par conséquence leur insertion ne pose pas de grands problèmes, seulement leur formation doit prendre en compte les avancées technologiques actuelles.

La rubrique des autres spécialités compte essentiellement le génie civil, les maintenances de véhicule et quelques spécialités bien liées aux besoins économiques du pays.

Sur les différentes années présentées dans le tableau, l'évolution s'est inscrite dans le même ordre, sauf pour les années 2000 et 2004, où les formés ont été respectivement de 67 et 56.

Une autre école supérieure (ENS) produit également des promotions annuelles dans diverses spécialités. Il s'agit de professeurs de lycée et collège qui sont formés pour être versés directement dans le Ministère de l'éducation Nationale. Le Tableau 4 ci-dessous donne la répartition annuelle de ces catégories sur la période 2002-2006, qui se totalise à 797 diplômés. Seulement, il faut souligner que ces sortants ne sont formés que pour des besoins précis et par conséquent ils ne souffrent pas du phénomène de chômage.

Tableau 4 : Répartition des sortants de l'ENS pour la période 2002 – 2006.

Sexe	2002	2003	2004	2005	2006	Total
M	113	126	173	137	110	659
F	36	19	35	23	25	138
Ensemble	149	145	208	160	135	797

Source : ENS

Pour avoir une situation exhaustive des sortants de l'enseignement supérieur, on note que l'Institut Supérieur des Etudes et Recherches islamiques (ISERI) fait ressortir tous les ans un effectif estimé à 80 personnes, d'où un nombre total de 480 pour la période 2000-2005.

En somme et avec parfois des estimations et des extrapolations, on en déduit que sur l'ensemble des années 2000-2005, les sortants de l'enseignement supérieur ont avoisiné 7206 diplômés potentiellement demandeurs d'emploi, alors que le plus souvent ces profils ne correspondent pas aux besoins du marché du travail national.

III-3 La formation Technique et professionnelle

La formation technique et professionnelle en Mauritanie est un secteur récent dans le système de formation nationale. L'appréhension des métiers et leur apprentissage font naître chez la personne concernée des aptitudes intellectuelles et physiques qui lui permette de s'épanouir, de s'adapter à son environnement et participer pleinement au développement économique et social. A cet égard, la formation technique et professionnelle joue un rôle spécifique et fondamental dans la lutte contre la pauvreté à travers la promotion de l'emploi.

Partant du constat de la faiblesse de l'offre en matière de main d'œuvre qualifiée, des efforts particuliers ont été concentrés pour multiplier l'implantation des centres de formation débouchant sur des qualifications en adéquation avec le marché de l'emploi et répondant aux attentes du secteur privé. Ces orientations ont été largement consolidées par les apports du projet éducation IV, dont les interventions se sont orientées exclusivement sur la formation technique et professionnelle.

Les sortants de l'enseignement professionnel et technique renferme une partie importante de la demande nationale d'emploi et comme le témoigne le tableau en dessous, les effectifs n'ont cessé d'accroître considérablement car les sortants avoisinaient les 300 personnes en 2000 alors q'en 2005, ce chiffre a plus que doublé ; soit 665.

D'autres spécialités sont également dispensées dans des instituts privés et par conséquent viennent consolider ces efforts louables pour permettre l'émergence d'une main d'œuvre nationale qualifiée dans divers domaines.

Malheureusement les statistiques ne sont pas encore disponibles pour pouvoir donner une situation actuelle et exhaustive de la formation technique et professionnelle dans le pays.

Tableau 5 : Répartition des sortants de la formation technique et professionnelle selon les spécialités.

Spécialité	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Total
<i>mécanique auto</i>	79	69	70	62	64	80	424
<i>maçonnerie</i>	38	31	36	35	57	94	291
<i>soudure</i>	39	42	48	59	81	89	358
<i>électricité bâtiment</i>	72	99	98	110	116	158	653
<i>informatique</i>	0	0	0	46	36	21	103
<i>menuiserie - bois</i>	39	24	31	13	13	40	160
<i>électricité industrielle</i>	10	10	14	14	0	15	63
<i>couture</i>	14	12	10	16	16	15	83
<i>froid et climatisation</i>	12	11	7	14	18	25	87
<i>plomberie sanitaire</i>	0	0	5	0	0	112	117
<i>Carrelage</i>	0	0	10	0	0	0	10
<i>maraîchage</i>	0	0	0	0	0	12	12
<i>cuisine</i>						4	4
Total	303	298	329	369	401	665	2365

Source : Direction de la formation technique et professionnelle/MFPE.

La lecture rapide des données de ce tableau montre que malgré la forte demande sur les spécialités d'hôtellerie et de restauration, les formations demeurent très insuffisantes car seuls 04 cuisiniers ont pu être formés sur toute la période 2000-2005.

Par contre les spécialités du bâtiment ont été les plus formées et restent toujours faibles par rapport à la demande du secteur. En effet pour l'ensemble de la période 2000-2005, l'électricité bâtiment, la soudure et la maçonnerie ont connu des parts importantes dans les promotions sortantes ; soient respectivement : 26,7%, 15,1% et 12,3%. Notons également la bonne présence des sortants dans des spécialités comme la mécanique auto qui ont représenté 18% des formés sur la période 2000-2005.

IV- Offre d'emploi

IV-1 La croissance économique : source d'emploi

L'environnement économique de la Mauritanie n'a cessé de s'améliorer depuis la mise en œuvre du CSLP à partir du début de l'année 2001 avec des réformes en profondeur qui ont été entreprises pour lutter efficacement contre la pauvreté. Ces réformes se sont concrétisées au plan national par des résultats positifs au niveau des indicateurs macro économiques.

Au plan national on signalera en particulier :

- ✚ une amélioration sensible de la conjoncture économique et une progression significative du taux de croissance au cours de ces dernières années (voir tableau ci-dessous),

Tableau 1 : Evolution du taux de croissance du PIB entre 2000 et 2005.

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Taux de croissance	1,9%	1,9%	1,1%	5,6%	5,2%	5,6%

Source : ONS

- ✚ une politique budgétaire marquée par un accroissement des dépenses publiques orientées vers les secteurs sociaux de lutte contre la pauvreté (11,4% du PIB en 2003 contre 10,6% en 2002) qui ont contribué à stimuler la demande intérieure,
- ✚ la mobilisation des ressources PPTTE pour l'amélioration des infrastructures (en particulier dans les infrastructures routières) pour un montant correspondant à 8,2% du PIB en 2003,
- ✚ la dynamisation du secteur privé par la constitution d'un environnement favorable.

Au plan international des mesures ont été prises pour améliorer la compétitivité de l'économie nationale et son intégration positive à la mondialisation des échanges.

En 2002, dans le cadre de l'initiative PPTE, la Mauritanie a obtenu de la part des créanciers multilatéraux, un allègement de sa dette portant sur 1,1 milliards de dollars courants. Cette décision a été conditionnée après le coup d'Etat du 03 août 2005 par l'accomplissement d'un programme de surveillance macro économique, et au premier semestre 2006, le pays a officiellement bénéficié de cette importante initiative suite à la réussite des programmes conduits.

A moyen terme, le pays devrait bénéficier du desserrement des contraintes extérieures grâce à : i) l'annulation de la dette par les bailleurs de fonds internationaux, ii) Le renouvellement des accords de pêche avec l'Union Européenne, iii) les perspectives de rentrées de devises des ressources pétrolières.

Ce contexte économique bien favorable a permis une régression continue de la pauvreté depuis 1990, avec un rythme annuel moyen de réduction qui s'est accéléré entre 2000 et 2004 par rapport à la période 1990-2000.

En 2004, 46,7% de la population mauritanienne vit en dessous du seuil de la pauvreté. Ce taux était de 51% en 2000. La part des ménages pauvres est passée de 42,7% en 2000 à 39% en 2004, alors que le recul de la pauvreté était plus marqué pour les individus extrêmement pauvre, l'extrême pauvreté passant de 34,1% en 2000 à 27,9% en 2004, soit un recul de plus de six points sur la période

Compte de ces conditions économiques propices à la création des richesses et de l'emploi, il y'a lieu de noter que :

- d'une part même si la pauvreté recule, i) elle concerne encore près de la moitié de la population, ii) du fait du taux de croissance démographique, le nombre de pauvres a continué lui à augmenter, passant de 1 279 987 personnes en 2000 à 1 319 566 personnes en 2004,

- d'autre part, la croissance économique enregistrée au cours de ces dernières années a été faiblement sensible à la création d'emploi, le taux de chômage étant croissant entre 2000 et 2004 (cf ci-après chapitre chômage) et le nombre de chômeurs en augmentation.

IV-2 Les efforts de création d'emploi

L'économie nationale a observé sur une bonne période des taux de croissance économique de l'ordre de 5%, mais ces résultats ne se sont pas reflétés sur la création de l'emploi, car le taux de chômage a continué à progresser parfois dans des proportions inquiétantes.

Cette situation a poussé les pouvoirs publics à approfondir la réflexion pour apporter des solutions adaptées à cet épineux problème, source de beaucoup de maux sociaux.

En effet la politique de lutte contre la pauvreté lancée par l'Etat vise surtout à promouvoir l'emploi dans sa globalité mais surtout celui des franges les plus touchées par le phénomène.

La politique de l'emploi telle que définie dans le Document Cadre de Politique de l'Emploi (DCPE) et validée en septembre 1997 par la Déclaration de politique de l'emploi adoptée par le Gouvernement visait les objectifs principaux suivants :

- + L'appui au secteur privé, appelé à assumer le rôle premier en matière de création de richesse et d'emploi dans un environnement marqué par le désengagement progressif de l'Etat de la sphère productive ;
- + La création d'emploi en milieu rural, ce milieu étant caractérisé par l'importance de sa population, sa pauvreté, la fragilité des écosystèmes et l'importance du sous-emploi ;
- + L'accès des groupes défavorisés au marché du travail, en particulier les femmes et les jeunes diplômés chômeurs ou sans qualification : le déséquilibre actuel du marché du travail à leur détriment s'explique en grande partie par le moindre niveau d'éducation des femmes et par le manque de qualification pertinente des jeunes.

Eu égard aux fondements de cette stratégie et aux impératifs de rectification des efforts de création des emplois largement en dessous des attentes nationales, les autorités ont cherché à favoriser cette création à travers des programmes axés sur :

- ❖ Le développement des travaux HIMO (Programmes vivre contre travail du CSA et programmes de l'AMEXTIPE;

- ❖ L'orientation des investissements publics vers les secteurs prioritaires susceptibles de créer des emplois ;
- ❖ La création d'une institution spécifique pour l'insertion des jeunes diplômés et
- ❖ Le développement de la formation professionnelle.

En fait la politique de création de l'emploi en Mauritanie commence à donner ses fruits suite à la mise en oeuvre d'une politique d'emploi plus active basée sur la recherche des résultats et non pas attendre le Feedback d'une croissance économique qui tarde à venir.

Le lancement de l'Agence nationale de Promotion de l'Emploi des Jeunes en 2005 a été un exemple concret de réussite de cette nouvelle politique du fait qu'en une année, les programmes de cette nouvelle structure ont pu bénéficier à plus de 2600 demandeurs d'emploi.

Certes le chiffre est très insignifiant s'il est à comparer aux flux de demandeurs d'emploi mais il renseigne éloquemment sur le rôle moteur que peut jouer l'ANAPEJ dans la promotion de l'emploi, notamment grâce à la prise en charge du volet de coordination des différents acteurs concernés par la problématique de l'emploi en Mauritanie.

IV- 3 Les emplois dans le secteur moderne

IV-3-1 Emplois et secteurs d'activités

L'enquête nationale annuelle auprès des entreprises modernes réalisée en 2001 a permis de déterminer le niveau de l'emploi dans les différents secteurs d'activité économique de notre pays.

Cette étude qui s'est déroulée dans les deux principales villes du pays (Nouakchott et Nouadhibou) a permis de rassembler les données d'emplois pour trois années : 1998, 1999 et 2000.

C'est ainsi que pour l'ensemble des deux villes, les effectifs employés, tous secteurs confondus, ont été estimés à 34408, 35611 et 37772 respectivement pour 1998, 1999 et 2000.

Tableau 2 : Evolution des effectifs employés du secteur moderne.

Année	1998	1999	2000
Effectifs	34 408	35 611	37 772

Source : Enquête ENAE

En outre, il ressort des résultats de l'enquête que le secteur des industries est de loin celui qui emploie le plus de personnes, avec en moyenne par an 49 % des effectifs globaux, suivi des transports 18,7 %, des BTP 10,9 % et des Services 10,5 % (hors enseignement et institutions financières).

Cette situation s'explique vraisemblablement par la présence de la SNIM dans ce secteur mais aussi des industries de pêche dont le poids demeure important.

Tableau 3 : Emploi et secteurs d'activité (en %)

	1998	1999	2000
Industrie	54,05	47,35	45,77
Commerce	7,20	4,90	5,18
Services	10,14	10,04	11,44
Institutions Financières	2,17	2,15	2,20
Enseignement/Formation	1,00	3,32	3,68
Transports	16,67	20,44	19,26
BTP	8,75	11,81	12,48
Ensemble	100	100	100

Source : ENAE 2001/ONS

IV-3-2 Emplois et Statut dans l'occupation

L'examen des résultats de l'ENAE 2001 suivant le statut dans l'occupation des employés montre qu'en moyenne sur l'ensemble des trois années, plus de 70 % des emplois sont permanents (ou stables) et que près d'un emploi sur trois (1/3) est temporaire.

Aussi, la répartition des employés selon le secteur et le statut dans l'occupation montre que les emplois temporaires concernent plus les secteurs des industries, des transports et des BTP qui ont représenté en moyenne respectivement, 31,9 %, 30,4 % et 22,5 % des emplois de la catégorie.

Pour ce qui est des emplois non salariés, ils ont été plus fréquents en 1998 dans les secteurs des industries 52,5 %), des transports (19,9 %) et du commerce (10,8 %).

Sur la période 1999 - 2000, ils ont concerné les secteurs de l'enseignement, les services (autres que l'enseignement/formation) et l'industrie qui ont constitué en moyenne 52,6 %, 25,3 % et 8,4 % du total de la rubrique.

La dynamique dans les secteurs de création d'emplois peut correspondre à l'existence de conditions particulières (meilleure rémunération, cadre réglementaire incitatif pour l'investissement, etc...).

Tableau 4 : Emploi et statut dans l'occupation (en %)

	Salarié Permanent	Salarié Temporaire	Non Salarié	Total
1998	71,38	27,25	1,37	100
1999	70,61	27,43	1,96	100
2000	71,11	26,95	1,94	100

Source : ENAE 2001/ONS

Tableau 5 : Répartition des employés selon le secteur d'activité et le statut d'occupation (en %).

Secteurs	Statut								
	1998			1999			2000		
	permanent	temporaire	non salarié	permanent	temporaire	non salarié	permanent	temporaire	non salarié
Industrie	57,62	44,77	52,54	56,10	27,46	10,56	54,18	26,37	6,67
Commerce	7,21	7,02	10,75	6,31	1,07	7,36	6,47	1,64	7,01
Services	11,21	7,38	9,43	11,84	3,85	31,53	13,85	4,43	20,36
Institutions Financières	3,04	0,00	0,00	3,04	0,00	0,00	3,09	0,00	0,00
Enseignement/Formation	0,93	1,15	1,94	0,95	6,28	47,40	1,07	6,65	58,31
Transports	14,31	22,72	19,93	14,80	36,18	3,16	14,10	34,21	0,82
BTP	5,68	16,97	5,41	6,95	25,16	0,00	7,25	26,70	6,84
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : ENAE 2001/ONS

IV-3-3 Emplois et qualification

Tableau 6 : répartition des employés permanents selon les qualifications (en %)

Qualifications	1998	1999	2000
Cadre	14,26	13,94	14,37
Agent	8,60	7,04	7,19
Technicien/ ouvrier qualifié	34,30	35,50	34,05
Ouvrier	42,84	43,53	44,39
Ensemble	100	100	100

Source : ENAE 2001/ONS

Les effectifs salariés permanents des entreprises du secteur moderne selon les résultats de l'ENAE 2001 sont passés de 24560 à 25147 personnes respectivement en 1998 et 1999, pour atteindre 26862 personnes en 2000.

L'analyse de ces emplois suivant les qualifications fait ressortir une distribution relativement dominée par les ouvriers, suivis des techniciens et ouvriers qualifiés ensuite viennent les cadres. Ces trois groupes ont vu leurs poids évoluer comme suit : entre 42 % et 44,5 % pour les ouvriers; entre 34 % et 35,5 % pour les techniciens et ouvriers qualifiés et entre 13 % et 14,5 % pour les cadres.

Les résultats de cette première édition de l'enquête entreprise du secteur moderne ont en outre montré l'importance de la catégorie « cadre » dans le tissu productif national eu égard à son poids qui a été en moyenne égal à 14 % sur les trois années.

Notons en outre que ces effectifs ont été plus ou moins stables en 1998 et 1999, soient respectivement 3503 et 3505 personnes, alors qu'en 2000, ils ont progressé de 10,13 %.

Cette situation pourrait être le résultat du démarrage et la poursuite de quelques grands projets (PDIAIM, PGRNP pour le secteur rural, DIU pour l'aménagement du territoire, les projets « Education IV et V » ainsi que le projet « Appui au développement du système éducatif »), synonymes d'une redynamisation de l'activité économique.

Par ailleurs, il faut aussi noter pendant cette période, les nombreuses actions entreprises par le Commissariat aux Droits de l'Homme, à la lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion et qui visaient l'insertion des diplômés chômeurs dans la vie active.

Les activités génératrices d'emplois permanents en 1998, relèvent essentiellement des entreprises industrielles, de transport et de service avec respectivement des parts estimées à 57,6 %; 14,3 % et 11,2 %.

Au sein de l'industrie, les industries de pêche ont fourni environ 38,5 % des emplois permanents en 1998. Quant au secteur des transports, les activités portuaires ont été la principale source de création d'emplois permanents en 1998, soit 91,7%.

En 1999, la contribution des secteurs d'activité en matière d'emplois permanents a été toujours nettement dominée par les industries avec 54,2 % des emplois (dont la pêche 22,2 % du total et 38,5 % des emplois du secteur), suivies des transports avec 14,9 % (dont les activités portuaires 13,1 % du total et 91,7 % des emplois du secteur) et les services 11,2 %. Ce dernier secteur a vu ses effectifs évoluer d'environ 8,2 % par rapport à 1998.

En 2000, la structure des emplois n'a pas beaucoup changé par rapport aux deux années précédentes puisque les activités industrielles sont restées le principal réservoir de création des emplois permanents avec une part de 54,2 %. Les deux autres secteurs importants par leur poids sont les transports 14,1 % et les services 13,8 %.

Les résultats de cette enquête ont également révélé les potentialités de certains secteurs du tertiaire qui n'ont cessé de créer des emplois. C'est le cas des services (hors institutions financières et enseignement) qui en 2000, ont enregistré une nette progression de leurs effectifs permanents de 24,8 % par rapport à 1999.

Ces chiffres confirment la place fondamentale que pourrait occuper ce secteur qui a bénéficié ces dernières années des priorités du gouvernement dans ses programmes de politique économique, notamment ses volets de lutte contre la pauvreté.

En terme de genre, on peut noter le faible niveau des effectifs féminins employés dans les entreprises. Néanmoins, ils enregistrent une amélioration au cours de la période : 4,4 % des emplois du secteur moderne en 1998, 5,2 % en 1999 et 5,7 % en 2000. Sur les trois années, ils se répartissent en moyenne comme suit :

- (i) 69 % de salariés permanents;
- (ii) 17 % de salariés temporaires;
- (iii) et 14 % de non salariés

L'enquête révèle également que le tissu productif national fait appel de moins en moins aux étrangers, car leur poids est en régression continue : 5,2 % des emplois totaux en 1998, 4,4 % en 1999 et 4,2 % en 2000.

Tableau 7 : répartition des employés selon le statut et le sexe (en %).

Statut	1998		1999		2000	
	H	F	H	F	H	F
permanent	68,54	2,84	66,81	3,80	67,21	3,90
temporaire	26,37	0,88	26,72	0,71	25,97	0,98
Non salarié	0,71	0,67	1,27	0,68	1,13	0,81
Ensemble	95,61	4,39	94,81	5,19	94,30	5,70

Source : ENAE 2001/ONS

Tableau 8 : répartition des employés selon la nationalité (en %).

Employés	(1)	(2)	Total
1998	94,81	5,19	100
1999	95,57	4,43	100
2000	95,82	4,18	100

Source : ENAE 2001/ONS

1 = National ;

2 = Etranger.

Enfin et en guise de conclusion, L'analyse des résultats sur l'emploi de l'ENAE 2001 permet de dégager ce qui suit :

- l'importance de l'industrie quant à la création des emplois;
- l'avenir de certains secteurs, tels que les services qui prennent de plus en plus du poids;
- la qualification de la main d'œuvre nationale, qui remplace les étrangers au fil des années;
- l'amélioration des emplois féminins suite aux actions des pouvoirs publics visant à promouvoir le rôle que la femme peut jouer dans le développement économique et social du pays.

IV- 4 Les emplois du secteur informel

Le secteur informel a connu un grand développement au début des années 1980 à la suite de l'exode massif des populations vers les villes à la recherche de conditions de vie meilleures.

Les résultats de l'enquête sur le secteur informel menée en 1993 permettent de relever des caractéristiques importantes relatives au niveau d'instruction des employés du secteur. En effet les données confirment ce qui se dit théoriquement que les activités informelles sont essentiellement fréquentées par des individus de faible instruction.

C'est ainsi qu'on observe que 29,9% des employés du secteur informel sont sans niveau d'instruction et 43,0% ont reçu une instruction de type traditionnelle, alors que 17,6% et 9,5% ont atteint les niveaux fondamental et secondaire. En revanche les individus ayant subi une formation de type supérieure n'ont pas dépassé 0,7%.

Les cadres moyens et supérieurs sont donc très peu nombreux dans ce secteur du fait qu'ils souhaitent plutôt intégrer le secteur formel qui pourrait leur garantir la stabilité de l'emploi et la protection sociale (retraite, allocations familiales, etc,...).

L'analyse suivant le secteur montre que la proportion des sans instruction est plus importante pour les services et artisanat qui représentent respectivement 42,5% et 36,1%, alors que pour le commerce les sans instruction sont seulement de l'ordre de 20,7%.

L'instruction traditionnelle est fortement présente dans les secteurs du commerce et de l'artisanat où respectivement 54,3% et 41,4% des employés ont été formés à l'enseignement originel alors qu'au niveau des services, ce type d'enseignement n'a touché que 19,7%.

De manière générale, ceux qui ont suivi une éducation moderne sont 37,7 %, 25% et 22,6% respectivement pour les services, le commerce et l'artisanat. Paradoxalement ceux qui disposent d'une formation technique sont plus nombreux dans le commerce que dans les autres secteurs.

En définitive la relative importance des employés ayant une instruction moderne dans le secteur des services est vraisemblablement liée à la nature particulière de ces activités (réparation, service de photographie, ...etc) et au développement récent de ces créneaux. Par contre les services du commerce et de l'artisanat restent pour beaucoup de leur pratiquant un prolongement d'activité héritée de père en fils.

La réalité du secteur informel au niveau de la Mauritanie est le reflet des activités socio économiques des populations selon les milieux géographiques.

Selon l'EPCV 2004, les taux de chômage enregistrés dans les Wilayas où l'économie est la plus structurée sont très élevés ; avec 40,4% à Nouadhibou, 38,8 % à Tiris Zemmour et 34,8 % à Nouakchott. Ainsi, il apparaît qu'au sein de l'économie mauritanienne le secteur informel reste prépondérant notamment dans les villes où il occupe près de 60 % de la main d'œuvre urbaine. De ce fait, le secteur des petits métiers connaît un important essor lié notamment à la libéralisation du marché et au développement des services en milieu urbain.

V- Inadéquation formation-emploi

V- 1 Le secteur de l'emploi et ses contraintes de développement

La promotion du secteur de l'emploi et son développement reste intimement dépendantes d'un ensemble de paramètres fortement corrélés avec le développement socio économique d'ensemble.

Les contraintes du secteur de l'emploi sont liées d'une part à la croissance démographique et à la métamorphose de la société mauritanienne si rapidement passée d'un mode de vie rural à un mode de vie essentiellement urbain.

Ces deux déterminants sont responsables de la forte demande en emplois rencontrée dans les villes et particulièrement à Nouakchott. Une deuxième contrainte résulte de la nature des chômeurs eux-mêmes souvent sans scolarisation, parfois analphabètes donc sans capacités professionnelles réelles et donc difficilement insérables sauf dans des positions d'ouvriers non spécialisés.

La troisième contrainte est liée à la nature du marché de l'emploi mauritanien très fragmenté, où prédominent des secteurs demandeurs d'expérience et souvent non pourvoyeurs de capacité de recrutement en harmonie avec la majorité des demandeurs d'emploi.

Outre ces contraintes, il faut également noter que l'existence du marché du travail en Mauritanie est loin d'être formelle et les recrutements se font le plus souvent en dehors des règles de l'offre et de la demande, d'où le caractère précaire de ces types d'emploi.

Aussi, l'inexistence d'une législation claire et précise qui traite des différents aspects de l'emploi et des avantages accordés aux nationaux dans les opportunités d'embauche rend très difficile la promotion du secteur de l'emploi.

V-2 L'inadéquation formation-emploi et la promotion de l'emploi

Jeter les bases réelles d'une promotion de l'emploi en Mauritanie reste tributaire d'un certain nombre de paramètres dont en premier lieu les profils des candidats à l'intégration à la vie professionnelle.

La politique d'emploi constitue une partie intégrante du plan de développement économique et social et par conséquent elle devra répondre aux exigences de réalisation des objectifs globaux.

Dans ce cadre les règles du marché de l'emploi sont orientées vers la qualité et le renforcement de la main d'œuvre pour améliorer le tissu productif national.

L'inadéquation des formations diplômantes aux demandes du marché qui fait que souvent faute de conformité entre ces formations et le marché du travail, l'université mauritanienne produit des diplômés difficilement insérables. La dimension linguistique en rajoute aussi : une population de diplômés très majoritairement arabophone et un exercice de l'activité structurée faible, et donc les emplois les plus sûrs sont en langue française.

La mise en œuvre des programmes d'insertion a provoqué un important afflux de diplômés vers le CDHLCPI. Les nouveaux demandeurs d'emploi abandonnent vraisemblablement tout effort de recherche personnelle d'opportunités et semblent vouloir s'attacher aux actions du CDHLCPI et créer ainsi un lien perpétuel qui se renouvelle à la fin de chaque action. Il s'est donc progressivement établi une forte propension à croire que l'insertion est devenue un droit mérité et garanti par l'Etat sans tenir compte des compétences propres des individus et de l'adéquation de leurs formations avec les besoins du marché de l'emploi.

Aussi l'accès de plus en plus massif à l'école a permis de mettre sur le marché de l'emploi un nombre important de cadres supérieurs pour lesquels l'accès à l'emploi devient difficile. C'est dans la tranche d'âge 17-40 ans que se situe essentiellement le chômage des jeunes et particulièrement celui des diplômés (Bac et plus) qui représentent approximativement 1,81% de la population totale du pays au regard du rapport de l'effectif total des bacheliers sur la période 1974-2003 (46360 individus).

La population disposant d'une formation technique / professionnelle et celle qui a reçu un enseignement originel sont moins exposées au phénomène de chômage respectivement, avec des taux de 14.6% et 17.2 %. Les niveaux primaire, secondaire et universitaire enregistrent des taux de chômage élevés dépassant plus de 30 %.

D'une manière générale, on enregistre une faible qualification des nouveaux demandeurs d'emploi. Selon les statistiques de l'ONS en 2003, plus de 60% des nouveaux arrivants sur le marché de l'emploi chaque année n'ont jamais fréquenté l'école et 10% seulement sont des diplômés issus généralement de l'enseignement général. Quant aux sortants de l'enseignement supérieur, ils se caractérisent par une forte inadéquation des formations avec les besoins réels du marché de l'emploi.

Les demandeurs d'emplois sont dans leur grande majorité sans instruction majoritairement des analphabètes (63 %) ou des exclus du système éducatif sans diplômes et donc sans aucune aptitude professionnelle réelle (37%). Le nombre des diplômés chômeurs était de 1500 en 1995, de 2600 en 1998 et dépasserait les 4000 personnes en 2004.

A partir de ces statistiques, il apparaît plus que jamais que la problématique de l'emploi en Mauritanie est beaucoup plus transversale et doit faire intervenir tous les acteurs nationaux pour mieux former les demandeurs d'emploi et améliorer les niveaux d'adéquation avec les besoins réels du marché du travail. Ces orientations doivent aussi prendre en considération la situation de quelques groupes plus sensibles au phénomène de chômage.

VI - Chômage et sous emploi

VI-1 Le chômage selon les sources

Dans la pratique le traitement du chômage dépend en grande partie de la pertinence des données statistiques sur lesquelles sont élaborées les politiques de l'emploi. Certes on peut penser que le concept de chômage tel qu'il est défini au niveau international est inadapté aux situations qui prévalent dans les pays en développement, en particulier parce qu'il comprend une importante composante de sous emploi qui pourrait expliquer les hauts niveaux observés alors même qu'il n'est pas indemnisé.

Le problème qui se pose est celui-ci : le taux de chômage du RGPH 2000 est de 19,1%. Il était de 26% en 1988. Il s'élève à 25,6% d'après l'EPCV 2000. Dans un cas, la tendance est à une diminution extrêmement nette, dans l'autre cas, il y a plutôt stabilisation. Qu'en est-il en réalité ? Le fait de déboucher pour la même année sur des résultats aussi différents et contradictoires conduit naturellement à se poser la question de la qualité et de la fiabilité des enquêtes.

La différence peut-elle s'expliquer par les différences d'âge de relevé de l'activité : 10 ans et plus dans le RGPH, 7 ans et plus dans l'EPCV ? Cette question amène à en poser une autre qui est de savoir s'il est justifié de calculer un taux de chômage pour les groupes d'âge de 7 à 14 ans ?

La politique de lutte contre la pauvreté ne doit-elle pas s'efforcer de retenir ces classes d'âge dans le système scolaire plutôt que de créer des emplois à l'intention d'enfants en âge scolaire ? Approfondir ces questions revient donc à réfléchir sur les politiques de création d'emploi et de lutte contre la pauvreté.

L'approfondissement de la question peut déboucher sur l'alternative suivante : soit le taux de chômage des groupes les plus jeunes est plus élevé et décline avec l'âge (ce qui correspond au modèle observé en 1988), soit c'est l'inverse et l'on trouve que les classes d'âge les plus jeunes ont des taux de chômage très faibles alors que les taux pour les classes d'âge immédiatement supérieures sont anormalement élevés.

Dans le premier cas, le calcul du taux de chômage sur les groupes d'âge inférieurs est la clé de l'explication ; dans le second cas, une explication peut être que l'enquête n'a pas procédé au lissage de la pyramide des âges comme l'a fait le recensement.

Bien que technique, cet exemple montre que l'exercice proposé n'est pas à sens unique : il peut déboucher sur un questionnement politique des concepts utilisés (le groupe d'âge des chômeurs) comme sur un questionnement méthodologique du traitement des données d'enquêtes. Pour converger, le cheminement doit se faire à partir des deux extrêmes. En réalité, l'analyse approfondie des données d'enquête conduit nécessairement à l'amélioration de la qualité des données car si l'on ne croise pas les variables, on ne peut s'apercevoir des incohérences.

Le tableau 1 suivant montre les tendances et les caractéristiques du chômage dans les deux recensements de la population de 1988 et 2000. Pour tous les groupes d'âge, le taux de chômage a considérablement baissé entre les deux recensements, surtout chez les 10-14 ans qui ne représentent plus que 15,8% de l'ensemble des chômeurs en 2000, alors qu'ils en représentaient 23,3% en 1988.

Tableau 1 : Indicateurs du chômage d'après les recensements de population 1988-2000.

	1988			2000		
	F	H	Esble	F	H	Esble
Taux de chômage 10 ans et +	35,9%	22,2%	26,0%	27,4%	15,3%	19,1%
Taux de chômage 15 ans et +	30,6%	19,7%	22,6%	25,1%	14,2%	17,5%
Taux de chômage 10-14 ans	62,4%	44,9%	52,0%	46,0%	29,5%	36,5%
Taux de chômage 15-19 ans	52,3%	36,7%	42,5%	45,2%	27,0%	34,0%
Taux de chômage 20-24 ans	41,9%	30,1%	33,8%	36,5%	21,8%	27,0%
Taux de chômage 25-29 ans	29,0%	21,0%	23,1%	31,0%	16,2%	20,8%
Taux de chômage 15-24 ans	47,4%	33,2%	38,1%	40,8%	24,2%	30,4%
Taux de chômage des sans qualification (15 ans et +)	23,2%	16,1%	18,2%			
Taux de chômage des diplômés (15 ans et +)	21,1%	15,3%	15,9%			
% chômeurs 10-14 ans dans chômage 10 ans et +	29,0%	19,6%	23,3%	18,8%	13,4%	15,8%
% chômeurs 15-19 ans dans chômage 15 ans et +	33,8%	22,3%	26,5%	30,1%	22,0%	25,5%
% chômeurs 20-24 ans dans chômage 15 ans et +	24,1%	20,7%	21,9%	24,7%	20,7%	22,5%
% chômeurs 15-24 ans dans chômage 15 ans et +	58,0%	43,0%	48,4%	54,8%	42,7%	48,0%
% des chômeurs sans qualification dans chômage 15 ans et +	77,9%	74,5%	75,7%			
% des chômeurs diplômés dans chômage 15 ans et +	0,4%	1,5%	1,1%			

A partir de ces données, il apparaît difficile à expliquer l'écart entre les résultats du recensement de la population en 2000 et ceux de l'enquête EPCV de la même année (tableau 2 ci-dessous) :

Tableau 2 : Taux de chômage en 1988 et 2000 selon les sources.

	RGPH 1988	RGPH 2000	EPCV 2000
Taux de chômage 7 ans et plus			25,6
Taux de chômage 10 ans et plus	26,0	19,1	26,2
Taux de chômage 15 ans et plus	22,6	17,5	29,0
Taux de chômage 7-9 ans			4,9
Taux de chômage 10-14 ans	52,0	36,5	4,6
Taux de chômage 15-19 ans	42,5	34,0	45,2
Taux de chômage 20-24 ans	33,8	27,0	44,6

L'exclusion du groupe d'âge des 7-9 ans (inclus dans l'EPCV) élève le taux de chômage dans l'EPCV, et il en est de même après exclusion des 10 à 14 ans. De sorte que si on calcule le taux de chômage sur les 15 ans et plus, ce qui se justifie du point de vue de la politique de l'emploi, alors l'écart entre les deux sources devient encore plus important : il est de 17,5% dans le recensement de la population et de 29% dans l'EPCV.

Le plus frappant est que les taux de chômage pour les groupes d'âge des 15-19 ans et des 20-24 ans sont extrêmement élevés dans l'EPCV (aux alentours de 45% de la classe d'âge) alors qu'ils sont relativement plus faibles dans le recensement (34% pour le premier groupe et 27% pour le second). L'explication ne peut être que dans les déclarations sur l'âge : contrairement aux données démographiques, ces statistiques ne sont pas « lissées » et il est possible que les faibles effectifs dans l'enquête aggravent cet effet dû à la déclaration de l'âge : ce point mériterait d'être éclairci étant donné le doute qu'il laisse planer sur la qualité des données.

Ces différents indicateurs interpellent tous sur la nécessité de développer des politiques actives de réduction du taux de chômage en Mauritanie en favorisant les groupes vulnérables.

VI-2 Les formes chômage en Mauritanie

La population en âge d'activité se compose de toutes les personnes situées dans les tranches d'âge actif (15-65 ans). Cette délimitation est conforme à la définition du BIT et l'âge limite de 65 ans est celui de la retraite en Mauritanie qui peut être plafonnée également à 35 ans de service.

La population active est donc composée des deux sous populations (population active occupée et population active au chômage). Le taux d'activité peut alors être déduit du rapport population active sur population en âge d'activité multiplié par cent.

Quant à la population inactive dans le pays, elle se compose des élèves et étudiants n'exerçant pas d'activités, des femmes au foyer, des handicapés, des retraités et des personnes ne voulant pas travailler.

La stagnation des recrutements de la fonction publique, le ralentissement de la croissance économique durant les années 1990, l'exode rural massif vers les centres urbains sont d'autant plus préoccupants que le taux de chômage est passé de 22 % en 1988 à 28,9 % en 2000 tandis que celui du sous-emploi est estimé à plus de 50 %.

Le niveau global du chômage est estimé à 33,0 % en 2004, légèrement plus important que le taux estimé en 2000 (28,9 %).

L'analyse des données de l'EPCV 2004, permet de retenir un certain nombre de constats qui traduisent bien la gravité actuelle du problème du chômage en Mauritanie :

- d'une part, en 2004, 33,0% de la population active (soit un actif sur trois) était en chômage, alors que le chômage frappait 47,3% des femmes actives (soit près d'une femme active sur deux),
- d'autre part, ce taux de chômage en 2004 était en forte progression par rapport à celui observé en 2000 (28,9%), témoignant ainsi d'une dégradation sensible de la situation de l'emploi entre ces deux dates.

Encadré 3 : La définition du chômage dans l'EPCV 2004

La définition du chômage retenue dans l'EPCV 2004, reprend la définition conventionnelle du chômage adoptée par le BIT. Est considérée comme chômeur, toute personne : i) qui n'a pas travaillé au cours d'une période de référence précédent l'enquête (4 semaines), ii) qui recherche un emploi, iii) et qui est disponible pour travailler au cours d'une autre période de référence d'une semaine.

Pour le calcul du taux de chômage, l'EPCV prend en compte, outre les « chômeurs au sens du BIT », les « chômeurs découragés » qui ne travaillent pas mais qui ne sont pas à la recherche d'un emploi, considérant qu'ils n'ont aucune chance d'en trouver un, compte tenu en particulier de leur qualification ou de leur absence de qualification. Le taux de chômage exprime le pourcentage de ces deux catégories de chômeurs parmi la population active (chômeurs et occupés)

Tableau 3 : Les taux de chômage par âge et par sexe

Groupe d'âge	Taux de Chômage		
	Moyen	Hommes	Femmes
15-19	72,3	67,4	78,7
20-24	56,5	48,5	68,0
25-29	39,5	29,6	54,4
30-34	24,0	14,2	39,6
35-39	14,5	7,7	26,8
40-44	7,8	5,2	13,6
45-49	8,2	5,7	15,6
50-54	7,7	6,3	12,4
55-59	6,0	6,0	6,3
60-64	4,6	3,7	8,0
Total	33,0	25,2	47,3

Source : EPCV 2004

Les femmes affichent un taux de chômage plus important que les hommes. En 2004, le taux de chômage chez les hommes est de 25,2% contre 47,3% chez les femmes, soit un taux de chômage féminin près du double du taux de chômage masculin.

Entre 2000 et 2004, le taux de chômage féminin s'est accru de manière très significative, passant de 33,9% en 2000 à 47,3% en 2004.

IL ressort de ces données, deux constats principaux. D'une part ces données vérifient l'existence d'une forte discrimination à l'encontre des femmes puisque à scolarité égale, les femmes sont davantage au chômage que les hommes, D'autre part, l'évolution du taux de chômage féminin traduit la montée d'une demande d'emploi de plus en plus forte

qu'exprime les femmes en relation avec la progression de leur niveau de scolarité. On peut s'attendre à une amplification de cette tendance dans les prochaines années.

Les données de l'EPCV 2004 montrent une corrélation négative du taux de chômage avec l'âge et ceci indépendamment du sexe. Ce taux est maximum chez les jeunes de 15 à 19 ans (72,3% en moyenne). Près de quatre femmes actives sur cinq (78,7%) dans cette tranche d'âge sont au chômage alors que dans cette même tranche d'âge, le chômage frappe plus de deux hommes actifs sur trois. Le taux de chômage décroît ensuite sensiblement avec l'âge.

Tableau 4 : Les taux de chômage selon le niveau de pauvreté :

Conditions de vie	taux de Chômage		
	Moyen	Hommes	Femmes
Non pauvres	31,9	23,6	47,6
Pauvres	32,8	25,5	45,8
Extrêmement pauvres	35,7	28,7	48,0
Total	33,0	25,2	47,3

Source : EPCV 2004

La lecture du tableau 4 ci-dessus montre que le chômage touche surtout les très pauvres avec une moyenne nationale de 32,8% et les femmes sont plus exposées au phénomène que les hommes avec 48,0% contre 28,7%.

Pour les pauvres, on observe qu'un homme sur cinq est en chômage contre 45,8% de femmes en chômage. Cette tendance est aggravée chez les non pauvres car on recense 23,6% seulement de chômeurs de sexe masculin contre 47,6% chez le sexe féminin.

VI-3 Le chômage selon le niveau d'instruction

La problématique du chômage en Mauritanie reste très particulière et mérite d'être traitée conformément à ses particularités. En effet l'examen du tableau 5 ci-dessous permet de conclure que le chômage en Mauritanie est beaucoup plus quantitatif que qualitatif.

La répartition des chômeurs selon le niveau d'instruction montre que 40,7% et 37,7% ont atteint respectivement le primaire et le secondaire. Les chômeurs disposant d'une formation supérieure sont seulement de l'ordre de 3,0% et ceux du secondaire technique ne représentent que 0,60% des personnes déclarées en chômage.

Ces statistiques renseignent sur des difficultés certaines du système éducatif mauritanien qui envoie régulièrement sur le marché du travail des catégories de personnes à peine alphabétisées et par conséquent difficiles à insérer dans la vie active.

Tableau 5: Les niveaux d'études et de scolarisation des chômeurs par âge (% des individus qui n'ont pas eu un travail au cours des 7 derniers jours).

	Primaire	Secondaire Général	Secondaire technique	Supérieur	Traditionnel	Alphabétisation	Ne sait pas	Total
15-19 ans	53,5	33,1	0,0	0,2	12,0	1,1		100,0
	54,1	36,2	3,2	2,7	29,2	39,1		41,1
20-24 ans	35,2	45,5	0,7	3,0	14,6	0,9	0,1	100,0
	25,3	35,2	37,5	28,5	25,3	23,7	100,0	29,2
25-29 ans	34,4	41,2	1,3	7,5	15,0	0,4		100,0
	11,5	14,8	31,9	33,7	12,1	5,3		13,6
30-34 ans	26,7	38,9	0,4	8,7	23,1	2,1		100,0
	5,2	8,2	6,2	22,9	10,8	14,6		7,9
35-39 ans	22,5	40,2	1,3	7,5	27,0	1,5		100,0
	2,0	3,8	8,2	8,9	5,7	4,5		3,6
40-44 ans	21,3	19,3	1,8	2,5	52,5	2,6		100,0
	0,9	0,9	5,4	1,4	5,4	3,9		1,7
45-49 ans	14,1	12,3	1,5		65,3	6,8		100,0
	0,4	0,4	3,1		4,5	6,7		1,2
50-54 ans	12,9	12,1		4,8	70,2			100,0
	0,4	0,4		1,8	4,7			1,1
55-59 ans	17,0	9,7	8,0		63,0	2,3		100,0
	0,1	0,1	4,4		1,2	0,6		0,3
60-64 ans	22,8	9,6			62,1	5,5		100,0
	0,2	0,1			1,1	1,5		0,3
TOTAL	40,7	37,7	0,6	3,0	16,9	1,2	0,0	100,0
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : EPCV 2004

Le tableau 5, montre également que les individus en chômage ont en bonne partie reçu des formations de type traditionnelles ; soit 16,9% du total des chômeurs.

Aussi les personnes alphabétisées chômeurs sont de l'ordre de 1,2%. Ces informations révèlent la faible employabilité des chômeurs et militent en faveur d'une réforme en profondeur du système éducatif pour l'adapter aux besoins du marché du travail.

En terme d'âge, les taux de chômage ont une évolution inversée avec l'âge des personnes. En effet plus on avance dans l'âge plus on est moins en chômage selon l'EPCV 2004.

Les groupes d'âge qui se détachent dans ces statistiques sont surtout les jeunes âgés de 15-24 ans quelque soit le niveau d'instruction qui affichent un taux de chômage de plus de 70% alors que les personnes âgées de

plus de 55 ans connaissent un taux de chômage modéré de 0,6% (Voir tableau ci-dessus).

VI-4 Le sous emploi et son impact économique

Le sous emploi en Mauritanie reste un problème majeur pour l'économie nationale du fait de l'impact sur la création de la richesse nationale. En effet certains secteurs sont considérés de part leur contribution à l'emploi comme les premiers pourvoyeurs d'emploi et de revenu. Par conséquent, l'arrêt de l'activité dans ces secteurs quelque soit le motif se traduit de façon néfaste sur le produit intérieur brut du pays.

Malheureusement le sous emploi et le chômage dans notre pays ont atteint des niveaux inquiétants et sont identifiés comme étant des causes principales de pauvreté. Ces phénomènes sont d'autant plus graves quand on sait que la croissance démographique du pays est l'une des plus fortes et c'est pourquoi les jeunes sont souvent les plus touchés.

La dernière enquête auprès des ménages EPCV 2004, a révélé que malgré la bonne contribution du secteur agricole dans la création d'emploi ; soit 24,6%. Les résultats font état également d'un énorme sous emploi dans ce secteur où l'employé ne travaille que 50 jours sur l'année, contre une norme internationale de 240 jours par an.

Cette situation montre combien la Mauritanie est affectée par le phénomène de sous emploi car les occupés de l'agriculture ne travaillent que 20 % de la période reconnue internationalement, ce qui laisse de lourdes conséquences à la fois sur les ménages concernés et l'économie nationale qui se retrouve affaiblie par ce nombre de jours travaillés pour une population dont les besoins ne cessent de croître.

Le secteur agricole n'est pas à lui seul concerné par le sous emploi, mais c'est un problème général qu'on retrouve pratiquement dans la quasi-totalité de l'activité économique.

Combattre le chômage revient à lutter contre le sous emploi à travers une meilleure formation, un meilleur environnement professionnel et au bout du compte un emploi stable qui permettra de renforcer les acquis de notre économie nationale.

La politique nationale économique dont l'essentiel du fondement est structuré sur le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté prévoit de redynamiser la politique nationale d'emploi et sa mise en œuvre sur une base plus active en faveur de l'emploi et sa promotion. En effet la mise en place de l'Agence et ses programmes constituent un pas décisif sur la voie de la création de l'emploi et la lutte contre le chômage et le sous emploi afin de garantir les conditions d'un développement économique harmonieux.

Comme le sous emploi et le chômage vont sûrement de pair, les actions visant à améliorer la situation de l'emploi doivent aussi intégrer des procédés plus pragmatiques pour promouvoir l'emploi dans son ensemble.

C'est dans cette perspective que les programmes de l'Agence prévoient trois volets qui doivent toucher directement les demandeurs d'emploi :

- La formation ;
- L'auto emploi et ;
- Le placement.

Avec l'intensification de ces trois programmes à moyen et long terme, le sous emploi et le chômage doivent vraisemblablement être atténués et par conséquent la situation de l'emploi sera nettement meilleure ainsi que l'économie nationale dans son ensemble.

VII - Perspectives économiques et la promotion de l'emploi

VII-1 Développement économique et création d'emploi

Face à l'ampleur de l'exode rural, à l'explosion urbaine, à la destruction des mécanismes économiques traditionnels inhérents aux décennies de la sécheresse, le gouvernement mauritanien développe, depuis le début des années 1990, une politique d'emploi qui s'articule autour des priorités suivantes :

- Le renforcement du cadre institutionnel du secteur de l'emploi,
- L'orientation privilégiée des investissements publics vers les secteurs prioritaires en termes de création d'emploi tels que l'agriculture, la pêche artisanale, le secteur informel,
- L'exécution de programmes à haute intensité de main d'œuvre,
- Le développement de la formation professionnelle.

Cette politique intégrée dans la CSLP à travers une croissance ancrée dans la sphère économique des pauvres a été renforcée par la mise en place de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANAPEJ) dont l'objectif consiste à développer l'emploi des jeunes qui constituent à la fois une forte proportion des demandeurs d'emploi et la catégorie des chômeurs les plus facilement insérables parce que disposant la plus part du temps de formation.

L'ANAPEJ s'est donnée l'objectif de créer 3000 emplois par an alors que l'offre actuelle en Mauritanie est seulement de l'ordre de 12.000 emplois par an. Malgré la faiblesse de leur nombre, ces emplois ne rencontrent pas toujours les demandeurs les plus adéquats en termes de qualification.

Pour pallier à ces insuffisances en matière de création d'emploi, l'Agence a lancé trois programmes au cours du deuxième semestre de 2005 pour tenter de contribuer partiellement à ce problème. Il s'agit en particulier :

- du programme de formation orienté vers les formations de courtes durées, le perfectionnement et les recyclages,
- du programme placement qui est une bonne opportunité pour développer un partenariat entre le secteur public et le privé pour trouver des voies d'insertion de jeunes diplômés chômeurs,
- du programme de développement de l'auto - emploi qui vise à financer de petits projets de PME/PMI

Les activités de l'ANAPEJ sont financées exclusivement sur le budget de l'état pour un montant total annuel de 600.000.000 UM entièrement acquis.

Au titre de ces trois programmes, l'Agence compte insérer le maximum de jeunes chômeurs dans le tissu économique national. Seulement il faut noter que l'objectif principal consiste à faire bénéficier annuellement un grand nombre de chômeurs des actions de l'ANAPEJ.

Au nombre des bailleurs de fonds qui appuient le secteur de l'emploi, en Mauritanie, on peut citer notamment la BAD, le PNUD, l'UNICEF, le FENU, la GTZ, la Banque Mondiale, le FIDA, le FADES, l'ACDI et l'ONG OXFAM – GB.

VII-2 La formation ciblée

La formation ciblée constitue un créneau essentiel dans la politique nationale de formation et elle complète le parcours de formation générale subi par les personnes avant d'aborder le marché du travail. Elle est dispensée fondamentalement par des institutions extérieures au circuit classique des établissements de formation.

Dans le cadre des efforts engagés pour lutter contre le chômage et la pauvreté, des appuis en matière de formation sont faits à l'endroit des demandeurs d'emplois afin d'améliorer leur employabilité.

En effet, l'Agence a développé quelques formations ciblées au profit d'un bon nombre de demandeurs d'emploi afin de les mieux préparer à affronter le marché du travail. C'est ainsi que depuis la mise en place de l'ANAPEJ plusieurs opportunités de formation ont été dispensées dans divers domaines : les langues étrangères (Français et l'Anglais), l'informatique, les petits métiers (carrelage, maçonnerie et peinture), la coiffure, le tourisme, etc....

Au total et avec les formations dispensées pour la création des micro entreprises, l'ANAPEJ a pu former un nombre de l'ordre d'un millier de personnes. Ces formations sont dans leur grande majorité le début de commencement du cycle professionnel des bénéficiaires qui acquièrent des connaissances pratiques pour affronter le marché du travail.

En plus des efforts de formation menés par l'Agence, d'autres centres et instituts de formation s'attèlent à répondre efficacement aux besoins en main d'œuvre qualifiée. C'est le cas de l'INAP-FTP qui depuis sa création a dispensé plusieurs cours dans des domaines précis pour renforcer les capacités techniques des entreprises nationales.

L'INAP-FTP développe des outils de formation adapté et orienté vers les besoins réels déclarés grâce à une meilleure technique de transfert des connaissances.

De façon générale, les orientations actuelles visent à faire de la formation un produit de qualité capable de se faire valoir conformément aux règles du marché du travail. Cette vision rend la promotion de l'emploi à travers la formation ciblée un objectif majeur susceptible de créer une main d'œuvre nationale qualifiée, compétitive et bien dimensionnée sur les besoins nationaux.

VII-3 Les nouvelles ressources et la création d'emploi

Le chômage est essentiellement le résultat d'un déséquilibre structurel entre l'offre et la demande d'emploi. Au plan statistique, le volume de création des emplois générés par l'effort économique se situe en moyenne annuelle à 16 400 postes de travail.

Au vu des résultats des deux derniers recensements généraux de la population et de l'habitat de 1988 et 2000, il se dégage un stock d'emplois de 196 879 emplois nouvellement créés, ce qui correspond à une création de 16 406 emplois par an.

Parallèlement à cela, la demande d'emploi est estimée à 30 000 emplois par an dont la moitié est formée de jeunes non scolarisés. La différence entre l'offre et la demande d'emploi contribue à la détérioration nette du marché du travail.

Compte tenu de ces indicateurs statistiques cités plus haut, les emplois devant être créés annuellement pour observer l'équilibre du marché du travail se situe à 13 600 emplois. L'encadré ci-dessous rappelle les principaux paramètres du marché du travail entre les deux derniers recensements effectués dans le pays en 1988 et 2000.

Encadré 4 : Indicateurs du marché du travail issus des deux recensements de 1988 et de 2000

* Sur la période 1988 – 2000, les créations d'emplois s'élèvent à 196 879 emplois ; soit 16406 emplois supplémentaires par an, principalement dans l'agriculture (39,6% des créations d'emploi), 16,01% dans le commerce, 10,67% dans l'industrie, 5,6% dans l'administration. En terme de catégories socio professionnelles, 57,35% de ces nouveaux emplois sont des emplois comme indépendants, et 19,55% des salariés ;

* Les besoins annuels de création d'emploi, s'élèvent à 30.000 postes ;

* Le gap à compléter pour équilibrer le marché du travail se chiffre à 13594 postes de travail ;

* Les hausses (taux de croissance annuel moyen) enregistrées dans les créations de l'emploi se situent surtout dans le secteur de l'industrie (13,72%), dans les transports et les télécommunications (6,31%), dans la pêche (5,65%) et l'agriculture (4,40%).

Les points de vues des citoyens en chômage sur les causes de déséquilibre du marché du travail, sont diversifiés :

- pour plus de la moitié des chômeurs (50,5%) c'est du côté de l'offre d'emploi qu'ils situent leur problème. Le manque d'opportunité d'emploi est le premier responsable de leur situation.
- pour 36,4% des chômeurs le problème se situe du côté de la demande d'emploi, 24% d'entre eux estimant que c'est leur qualification qui fait défaut et que pour 26,7 % d'autres c'est leur manque d'expérience professionnelle qui serait à l'origine de leur chômage.

Face à cette situation où le chômage commence à atteindre des niveaux inquiétants, les pouvoirs publics multiplient les actions pour résoudre la problématique de l'emploi dans le cadre de la politique économique nationale fondée sur la lutte contre la pauvreté.

Outre les efforts consentis par le CDHLCPI et l'ANAPEJ en matière de création des emplois, l'économie nationale par le biais des nouvelles ressources énergétiques et minières peut contribuer à un grand degré à la réduction du chômage. En effet, avec le démarrage de l'exploitation pétrolière en Mauritanie, le stock des emplois créés au 31/12/2005 se chiffre à 1542 postes dont 1192 nationaux.

Les employés locaux Mauritaniens représentent 69% de la main d'œuvre totale utilisée. Les postes de travail qui sont créés dans ce cadre comprennent des postes techniques dans les fonctions d'opérations et d'entretien électriques mécaniques sur des véhicules et le matériel ainsi que dans les opérations off-shore, y compris des techniciens en procédés industriels et des marins.

Les autres fonctions connexes comprennent la logistique, la sécurité, la santé, l'environnement, la bureautique, le transport, les finances, les ressources humaines et les fonctions de surveillance. En général, la maximisation de la part des nationaux dans le marché du travail passe nécessairement par une formation dans les domaines identifiés encore sous contrôle des étrangers et le perfectionnement d'autres ressources humaines en activité.

Les études récentes menées stipulent que la création d'emploi que devra générer le secteur pétrolier mauritanien d'ici 2010 se situera à près de 6.200 emplois, portant le total des employés du secteur à 7.700 personnes, dépassant largement le niveau actuel de l'emploi dans le secteur d'extraction minière (6.324 employés).

Au niveau de la composition de l'emploi, la projection n'a pas tenu compte des améliorations qualitatives souhaitées en vue de la maîtrise du secteur par la main d'œuvre nationale. Le poids des emplois subalternes reste important.

Dans l'avenir, la politique de promotion de l'emploi devra élaborer et mettre en oeuvre une stratégie claire pour la réalisation de l'objectif d'adéquation de la demande d'emploi avec cette offre exhaustive que génère ce secteur porteur.

**Annexes : Tableaux statistiques du volet emploi
de l'EPCV 2004.**

Tableau 1. Taux d'activité et d'occupation par âge et par sexe :

Tranche d'âge	Taux d'activité (%)			Taux d'occupation (%)		
	National	Hommes	Femmes	National	Hommes	Femmes
15-19	51,3	59,6	43,3	27,7	32,6	21,3
20-24	59,4	77,8	44,2	43,5	51,5	32,0
25-29	60,4	87,2	41,1	60,5	70,4	45,6
30-34	59,3	94,7	36,9	76,0	85,8	60,4
35-39	63,1	95,1	39,1	85,5	92,3	73,2
40-44	68,3	96,3	41,2	92,2	94,8	86,4
45-49	68,5	96,5	37,1	91,8	94,3	84,4
50-54	61,1	91,1	29,0	92,3	93,7	87,6
55-59	58,2	84,2	27,5	94,0	94,0	93,7
60-64	52,9	71,7	26,8	95,4	96,3	92,0
Total	59,4	82,3	39,3	67,0	74,8	52,7

Tableau 2. Taux d'activité et d'occupation selon la région et le milieu de résidence :

Région/milieu	Région et milieu	Taux d'activité (%)			Taux d'occupation (%)			
		National	Hommes	Femmes	National	Hommes	Femmes	
1	Hodh charghy	HC	55,3	90,2	83,1	87,6	90,2	82,3
2	Hodh Gharby	HG	60,2	77,3	63,3	71,6	77,3	63,2
3	Assaba	ASS	70,2	80,8	62,9	72,8	80,7	62,8
4	Gorgol	Gor	61,9	79,4	47,8	68,8	79,3	47,5
5	Brakna	Bra	51,7	72,1	43,0	62,7	71,7	42,4
6	Trarza	Tra	50,8	76,0	44,4	66,4	75,8	44,0
7	Adrar	Adr	61,2	59,8	22,3	44,4	59,5	22,2
8	Nouadhibou	NDB	60,6	66,7	43,2	59,6	66,3	41,1
9	Tagant	Tag	52,2	72,4	47,8	63,5	72,0	46,4
10	Guidimagha	Gui	66,0	69,1	33,9	57,6	69,0	33,6
11	Tiris Zmmour	TZ	46,6	75,7	31,5	61,2	74,3	30,8
12	Inchiri	Inc	55,9	67,3	23,1	49,2	64,6	22,9
13	Nouakchott	NKTT	61,5	72,3	54,5	65,2	71,7	53,9
1	rural 2000	Rural	58,4	83,8	36,6	69,4	77,8	53,0
2	urbain 2000	Urbain	60,8	80,5	42,8	64,2	71,2	52,2
	Total	Total	59,4	82,3	39,3	67,0	74,8	52,7

Tableau 3. Taux d'activité et d'occupation par sexe selon le niveau de pauvreté :

Degré de Pauvreté	Taux d'activité (%)			Taux d'occupation (%)		
	National	Hommes	Femmes	National	Hommes	Femmes
Non pauvres	59,0	82,1	38,4	76,4	52,4	76,4
Pauvres	59,4	83,4	39,0	74,5	54,2	74,5
Extrêmement pauvres	60,6	81,8	41,6	71,3	52,0	71,3
Total	59,4	82,3	39,3	74,8	52,7	74,8

Tableau 4. Evolution des taux d'activité et d'occupation de la population en âge d'activité :

Année	Taux d'activité	Taux d'occupation
<i>2000</i>	<i>59,4</i>	<i>71,1</i>
<i>2004</i>	<i>59,4</i>	<i>67,0</i>

Tableau 5. Répartition de la population occupée par secteur d'activité économique et par sexe (exploitation de la question E8):

Secteur d'activité économique	Total effectifs		Homme		Femme	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
1 Agriculture	<i>130403</i>	<i>24.5</i>	<i>83724</i>	<i>64.2</i>	<i>46679</i>	<i>35.8</i>
2 Elevage	<i>33685</i>	<i>6.3</i>	<i>32644</i>	<i>96.9</i>	<i>1041</i>	<i>3.1</i>
3 Pêche	<i>16497</i>	<i>3.1</i>	<i>15458</i>	<i>93.7</i>	<i>1039</i>	<i>6.3</i>
4 Mines (extraction)	<i>6324</i>	<i>1.2</i>	<i>5913</i>	<i>93.5</i>	<i>411</i>	<i>6.5</i>
5 Industrie	<i>12623</i>	<i>2.4</i>	<i>7024</i>	<i>55.6</i>	<i>5599</i>	<i>44.4</i>
6 BTP	<i>21414</i>	<i>4.0</i>	<i>21018</i>	<i>98.2</i>	<i>396</i>	<i>1.8</i>
7 Transport et communication	<i>20284</i>	<i>3.8</i>	<i>18749</i>	<i>92.4</i>	<i>1535</i>	<i>7.6</i>
8 Commerce/Vente	<i>130964</i>	<i>24.7</i>	<i>83668</i>	<i>63.9</i>	<i>47296</i>	<i>36.1</i>
9 Services	<i>56169</i>	<i>10.6</i>	<i>38433</i>	<i>68.4</i>	<i>17736</i>	<i>31.6</i>
10 Administration	<i>46513</i>	<i>8.8</i>	<i>35533</i>	<i>76.4</i>	<i>10980</i>	<i>23.6</i>
11 Autre	<i>56362</i>	<i>10.6</i>	<i>42123</i>	<i>74.7</i>	<i>14239</i>	<i>25.3</i>
Total	<i>531238</i>	<i>100</i>	<i>384287</i>	<i>72.3</i>	<i>146951</i>	<i>27.7</i>

Tableau 6. Répartition de la population occupée par secteur d'activité économique selon la zone de résidence (exploitation de la question E8):

Secteur d'activité économique	Total effectifs		Rural		Urbain	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Agriculture	130328	24,5	126082	96,7	4246	3,3
2 Elevage	33684	6,3	32177	95,5	1507	4,5
3 Pêche	16496	3,1	4302	26,1	12194	73,9
4 Mines (extraction)	6324	1,2	737	11,7	5587	88,4
5 Industrie	12623	2,4	4908	38,9	7715	61,1
6 BTP	21414	4,0	9284	43,4	12130	56,7
7 Transport et communication	20284	3,8	6445	31,8	13839	68,2
8 Commerce/Vente	130963	24,7	62379	47,6	68584	52,4
9 Services	56169	10,6	18030	32,1	38139	67,9
10 Administration	46512	8,8	11434	24,6	35078	75,4
11 Autre	56362	10,6	23550	41,8	32812	58,2
Total	531159	100,0	299328	56,4	231831	43,7

Tableau 7. Répartition de la population occupée selon la profession de l'activité principale :

Secteur d'activité économique	Total effectifs		Hommes		Femmes	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Agriculteur	133108	25,0	85859	64,5	47249	35,5
Eleveur	32121	6,0	31332	97,5	789	2,5
Pêcheur	14243	2,7	13928	97,8	315	2,2
Entrepreneur	2550	0,5	2369	92,9	181	7,1
Cadre d'administration	30327	5,7	24048	79,3	6279	20,7
Agents d'administration	19116	3,6	12270	64,2	6846	35,8
Commerçant	57507	10,8	40632	70,7	16875	29,3
Vendeur	76580	14,4	44798	58,5	31782	41,5
Artisan	12888	2,4	7199	55,9	5689	44,1
Services domestique	15881	3,0	4848	30,5	11033	69,5
Force Armées et sécurité	14084	2,7	13648	96,9	436	3,1
Autre métiers et professions	123579	23,2	103735	83,9	19844	16,1
Total	531984	100,0	384666	72,3	147318	27,7

Tableau 8. Répartition de la population occupée selon le secteur d'activité principale et la nature de l'emploi (croisement des réponses aux questions E8 et E13):

Secteur d'activité économique	Total effectifs		Permanent		Saisonniers		Journalier		Autre temporaire	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Agriculture	129414	24,6	24101	18,6	104484	80,7	254	0,2	575	0,4
Elevage	33404	6,3	29998	89,8	1847	5,5	207	0,6	1352	4,0
Pêche	16283	3,1	9110	55,9	4730	29,0	1640	10,1	803	4,9
Mines (extraction)	6324	1,2	5174	81,8	436	6,9	246	3,9	468	7,4
Industrie	12624	2,4	10644	84,3	196	1,6	504	4,0	1280	10,1
BTP	21266	4,0	13851	65,1	1550	7,3	2900	13,6	2965	13,9
Transport et communication	20111	3,8	15448	76,8	835	4,2	1197	6,0	2631	13,1
Commerce/Vente	129880	24,7	106873	82,3	4063	3,1	10124	7,8	8820	6,8
Services	55404	10,5	40495	73,1	1520	2,7	7285	13,1	6104	11,0
Administration	46297	8,8	44247	95,6	1386	3,0	111	0,2	553	1,2
Autre	55881	10,6	42789	76,6	2588	4,6	5396	9,7	5108	9,1
Total	526888	100	342730	65,0	123635	23,5	29864	5,7	30659	5,8

Tableau 9. Répartition de la population occupée selon le secteur d'activité principale et la situation dans la profession (croisement des réponses aux questions E8 et E13)³:

Principale activités de l'employeur principal	Total effectifs		Indépendant		Salarié sect. Public		Salarié sect. Privé		Employeur		Aide familial		Apprenti/stagiaire		Bénévole	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Agriculture	24013	78,3	16087	67,0	173	0,7	2576	10,7	208	0,9	4549	18,9	341	1,4	79	0,3
Elevage	851	2,8	302	35,5		0,0	337	39,6		0,0	212	24,9		0,0		0,0
Pêche	365	1,2	235	64,4		0,0	130	35,6		0,0		0,0		0,0		0,0
Mines (extraction)	168	0,5	58	34,5		0,0	110	65,5		0,0		0,0		0,0		0,0
Industrie	187	0,6	38	20,3		0,0	93	49,7		0,0		0,0	56	29,9		0,0
BTP	791	2,6	282	35,7	70	8,8	376	47,5		0,0	63	8,0		0,0		0,0
Transport et communication	167	0,5	83	49,7		0,00	84	50,3		0,0		0,0		0,0		0,0
Commerce/Vente	1418	4,6	782	55,1	16	1,1	458	32,3	74	5,2	88	6,2		0,0		0,0
Services	895	2,9	80	8,9	56	6,3	366	40,9		0,0	393	43,9		0,0		0,0
Administration	658	2,1	31	4,7	522	79,3		0,0		0,0		0,0	105	16,0		0,0
Autre	1150	3,8	430	37,4	66	5,7	383	33,3		0,0	133	11,6	83	7,2	55	4,8
Total	30663	100,0	18408	60,0	903	2,9	4913	16,0	282	0,9	5438	17,7	585	1,9	134	0,3

³ Compte tenu du nombre important des rubriques croisées, on était obligé d'utiliser le format paysage.

Tableau 10. Répartition de la population occupée selon le statut de l'employeur (exploitation des réponses à la question E7):

Employeur du travail principal	Total	
	Effectifs	%
Gouvernement	57300	10,9
Para-public	15326	2,9
Entreprise Privé	79626	15,2
Individu ou Ménage Privé	121821	23,2
Autre	250038	47,7
Total	524111	100,0

Tableau 11. L'importance relative des pluri actifs (croisement des réponses aux questions E5 et E26) :

Nombre d'emplois au cours des 7 derniers jours	Exerce d'autres activités au cours des 12 derniers mois	
	Oui (%)	Non (%)
1 Un	5,4	94,6
2 Deux	68,3	31,7
3 Plus de deux	43,0	57,0
Total	6,5	93,5

Tableau 12. Les pluri actifs selon leurs professions (croisement des réponses aux questions E26 et E20) :

Exerce d'autres activités	Situation dans l'emploi des 12 derniers mois							
	1 Indépendant		2 Salarié sect. Public		3 Salarié sect. Privé		4 Employeur	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Oui	3846	82,8	158	3,4	640	13,8		
Non	14705	73,6	745	3,7	4250	21,3	282	1,4
Total	18551	75,3	903	3,7	4890	19,9	282	1,1

Tableau 13. Les emplois secondaires des pluri actifs (croisement des réponses aux questions E26 et E28) :

Branche d'activité du deuxième emploi	Exerce d'autres activités en même temps que son activité	
	Oui	
	Effectifs	%
Agriculture	6791	21,1
Elevage	6749	21,0
Pêche	343	1,1
5 Industrie	1037	3,2
6 BTP	2446	7,6
7 Transport et communication	1703	5,3
8 Commerce/Vente	4376	13,6
9 Services	3705	11,5
10 Administration	288	0,9
11 Autre	4765	14,8
Total	32203	100,0

Tableau 14. La durée des emplois secondaires exercés (croisement des réponses aux questions E31 et E26) :

Exerce d'autres activités en même temps que son activité	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	Plus de 6 mois	Total
Effectif	262	1750	12000	18337	32349
Pourcentage	0,8	5,4	37,1	56,7	100

Tableau 15. Les taux de chômage par âge et par sexe :

Groupe d'âge	taux de Chômage			Taux d'occupation		
	Moyen	Hommes	Femmes	Moyen	Hommes	Femmes
1 15-19	72,3	67,4	78,7	27,7	32,6	21,3
2 20-24	56,5	48,5	68,0	43,5	51,5	32,0
3 25-29	39,5	29,6	54,4	60,5	70,4	45,6
4 30-34	24,0	14,2	39,6	76,0	85,8	60,4
5 35-39	14,5	7,7	26,8	85,5	92,3	73,2
6 40-44	7,8	5,2	13,6	92,2	94,8	86,4
7 45-49	8,2	5,7	15,6	91,8	94,3	84,4
8 50-54	7,7	6,3	12,4	92,3	93,7	87,6
9 55-59	6,0	6,0	6,3	94,0	94,0	93,7
10 60-64	4,6	3,7	8,0	95,4	96,3	92,0
Total	33,0	25,2	47,3	67,0	74,8	52,7

Tableau 16. Les taux de chômage par milieu et par région de résidence :

Région/milieu	taux de Chômage			Taux d'occupation		
	Moyen	Hommes	Femmes	Moyen	Hommes	Femmes
1 Hodh charghy	12,4	9,8	17,7	87,6	90,2	82,3
2 Hodh Gharby	28,4	22,7	36,8	71,6	77,3	63,2
3 Assaba	27,2	19,3	37,2	72,8	80,7	62,8
4 Gorgol	31,2	20,7	52,5	68,8	79,3	47,5
5 Brakna	37,3	28,3	57,6	62,7	71,7	42,4
6 Trarza	33,6	24,2	56,0	66,4	75,8	44,0
7 Adrar	55,6	40,5	77,9	44,4	59,5	22,1
8 Nouadhibou	40,4	33,7	58,9	59,6	66,3	41,1
9 Tagant	36,5	28,0	53,6	63,5	72,0	46,4
10 Guidimagha	42,4	31,0	66,4	57,6	69,0	33,6
11 Tiris Zmmour	38,8	25,7	69,2	61,2	74,3	30,8
12 Inchiri	50,8	35,4	77,1	49,2	64,6	22,9
13 Nouakchott	34,8	28,3	46,1	65,2	71,7	53,9
1 rural 2000	30,6	22,2	47,0	69,4	77,8	53,0
2 urbain 2000	35,8	28,8	47,8	64,2	71,2	52,2
Total	33,0	25,2	47,3	67,0	74,8	52,7

Tableau 17. Les taux de chômage selon le niveau de pauvreté :

Conditions de vie	taux de Chômage			Taux d'occupation		
	Moyen	Hommes	Femmes	Moyen	Hommes	Femmes
Non pauvres	31,9	23,6	47,6	68,1	76,4	52,4
Pauvres	32,8	25,5	45,8	67,2	74,5	54,2
Extrêmement pauvres	35,7	28,7	48,0	64,3	71,3	52,0
Total	33,0	25,2	47,3	67,0	74,8	52,7

Tableau 18. Evolution des taux d'activité et d'occupation de la population en âge d'activité :

Année	Taux d'occupation	Taux de chômage
2000	71,1	28,9
2004	67,0	33,0

Tableau 19. Les raisons de la recherche d'emploi, en fonction de l'âge :

Motifs de recherche de travail		Nouvelle insertion	Licenciement	Fermeture/échec entreprise	Liquidation, entreprise	Départ volontaire	Autre	Total
15-19	%	86,8	0,6	0,3	0,0	0,0	12,2	100,0
	%	30,7	3,6	3,7	0,0	0,0	19,6	26,2
20-24	%	81,9	3,0	1,0	0,1	1,0	13,1	100,0
	%	30,6	17,6	11,1	6,8	14,3	22,2	27,7
25-29	%	73,6	4,6	1,5	0,3	1,8	18,1	100,0
	%	16,7	16,7	10,3	16,1	15,6	18,6	16,8
30-34	%	70,4	6,0	5,0	0,0	2,5	16,1	100,0
	%	12,7	17,2	27,9	0,0	16,7	13,2	13,4
35-39	%	60,6	8,0	4,7	0,3	8,1	18,3	100,0
	%	4,9	10,3	11,7	4,8	24,5	6,7	6,0
40-44	%	44,8	9,9	6,6	1,9	3,9	32,9	100,0
	%	1,9	6,6	8,6	17,7	6,2	6,3	3,1
45-49	%	41,0	15,6	10,6	4,5	5,7	22,6	100,0
	%	1,3	7,7	10,2	31,3	6,7	3,2	2,3
50-54	%	22,4	19,6	10,5	0,5	8,7	38,3	100,0
	%	1,0	13,9	14,4	5,2	14,5	7,8	3,3
55-59	%	4,5	45,1	0,0	14,0	0,0	36,3	100,0
	%	0,0	4,1	0,0	18,1	0,0	0,9	0,4
60-64	%	40,1	15,1	7,6	0,0	4,4	32,8	100,0
	%	0,4	2,2	2,2	0,0	1,5	1,4	0,7
Total	%	74,3	4,7	2,4	0,3	2,0	16,3	100,0
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**Tableau 20. Les niveaux d'alphabétisation selon les tranches d'âge des chômeurs
(croisement des réponses E1 et C1 «pour ce qui n'ont pas travaillé au
cours des 7 derniers jours»)**

Savoir lire et écrire ?		Oui, facilement	Oui, difficilement	Pas du tout	Ne sait pas	Total
15-19	%	65,2	9,5	25,1	0,2	100,0
	%	40,1	46,8	34,6	29,1	39,0
20-24	%	69,0	6,0	24,9	0,1	100,0
	%	29,8	20,9	24,1	7,3	27,5
25-29	%	67,6	6,6	25,7	0,1	100,0
	%	14,1	11,1	12,1	7,3	13,3
30-34	%	60,9	5,1	33,4	0,6	100,0
	%	8,2	5,5	10,0	24,6	8,5
35-39	%	55,2	6,6	38,2	0,0	100,0
	%	3,7	3,6	5,8	0,0	4,3
40-44	%	36,6	14,9	47,9	0,6	100,0
	%	1,5	4,8	4,3	6,6	2,5
45-49	%	33,8	14,6	50,9	0,6	100,0
	%	1,0	3,5	3,4	5,4	1,9
50-54	%	32,5	11,4	56,1	0,0	100,0
	%	1,0	2,8	3,9	0,0	2,0
55-59	%	39,8	10,0	50,2	0,0	100,0
	%	0,3	0,6	0,9	0,0	0,5
60-64	%	33,9	6,3	51,2	8,6	100,0
	%	0,3	0,4	0,9	19,9	0,5
Total	%	63,5	7,9	28,3	0,2	100,0
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**Tableau 21. Les niveaux d'alphabétisation selon la tranche d'âge des chômeurs
(croisement des réponses aux questions E4 et C1 qui sont prêts à
travailler « Oui ») :**

Savoir lire et écrire ?		Oui, facilement	Oui, difficilement	Pas du tout	Ne sait pas	Total
15-19	%	40,5	7,6	51,5	0,3	100,0
	%	19,6	28,0	35,2	25,1	26,2
20-24	%	61,1	7,3	31,5	0,1	100,0
	%	31,9	29,1	23,2	9,1	28,3
25-29	%	62,9	7,5	29,3	0,3	100,0
	%	19,7	18,0	13,0	12,3	17,0
30-34	%	63,7	3,3	32,3	0,7	100,0
	%	15,4	6,1	11,0	25,1	13,1
35-39	%	62,3	3,4	34,4	0,0	100,0
	%	6,6	2,7	5,2	0,0	5,8
40-44	%	37,5	15,0	46,2	1,3	100,0
	%	2,1	6,3	3,6	11,1	3,0
45-49	%	45,3	13,3	40,0	1,4	100,0
	%	1,9	4,3	2,4	9,1	2,3
50-54	%	32,7	9,9	57,4	0,0	100,0
	%	2,0	4,6	5,0	0,0	3,3
55-59	%	53,9	0,0	46,1	0,0	100,0
	%	0,4	0,0	0,5	0,0	0,4
60-64	%	35,0	9,6	51,0	4,4	100,0
	%	0,4	0,9	0,9	8,2	0,7
Total	%	54,2	7,1	38,3	0,3	100,0
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 22. Les niveaux d'alphabétisation selon la tranche d'âge des chômeurs (qui ne sont pas prêt à travailler « Non ») :

Savoir lire et écrire ?		Oui, facilement	Oui, difficilement	Pas du tout	Ne sait pas	Total
15-19	%	73,7	10,1	16,1	0,1	100,0
	%	50,2	57,0	34,6	34,9	47,3
20-24	%	74,1	5,2	20,7	0,0	100,0
	%	29,0	16,8	25,6	4,7	27,2
25-29	%	72,9	5,7	21,5	0,0	100,0
	%	11,5	7,4	10,7	0,0	11,0
30-34	%	57,8	7,8	33,7	0,6	100,0
	%	4,7	5,2	8,6	23,4	5,6
35-39	%	45,7	10,6	43,8	0,0	100,0
	%	2,1	4,1	6,5	0,0	3,3
40-44	%	35,2	15,6	49,1	0,0	100,0
	%	1,1	4,1	4,8	0,0	2,2
45-49	%	24,3	13,5	62,3	0,0	100,0
	%	0,6	2,5	4,5	0,0	1,6
50-54	%	30,4	15,0	54,6	0,0	100,0
	%	0,5	1,9	2,7	0,0	1,1
55-59	%	36,8	12,0	51,2	0,0	100,0
	%	0,2	0,7	1,1	0,0	0,5
60-64	%	29,5	3,3	53,9	13,2	100,0
	%	0,2	0,2	1,0	37,0	0,4
Total	%	69,5	8,4	22,0	0,1	100,0
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 23. Les niveaux d'études et de scolarisation selon les tranches d'âge des chômeurs (croisement des réponses E1 et C4 «pour ce qui n'ont pas travaillé au cours des 7 derniers jours»)

A eu un travail au cours des 7 derniers jours?		15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	Total
Non	Maternelle (petite section)	0,0	0,0	78,9	0,0	0,0	21,1	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	primaire année 1	63,8	23,0	3,5	6,7	1,4	0,3	1,4	0,0	0,0	0,0	100,0
	Primaire année 2	52,5	34,3	11,1	1,0	0,0	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Primaire année 3	65,6	15,1	9,4	3,5	2,6	2,8	0,0	0,0	0,0	1,1	100,0
	Primaire année 4	61,8	20,4	6,7	6,4	1,4	1,4	0,2	1,7	0,0	0,0	100,0
	Primaire année 5	47,0	28,8	15,0	5,7	2,4	0,5	0,6	0,0	0,0	0,0	100,0
	Primaire année 6	52,6	27,4	11,8	4,9	1,9	0,3	0,4	0,2	0,5	0,2	100,0
	Secondaire général classe 1	61,8	25,4	5,9	3,3	1,8	0,3	0,2	1,3	0,0	0,0	100,0
	Secondaire général classe 2	46,7	28,0	13,4	5,9	4,9	0,3	0,1	0,8	0,0	0,0	100,0
	Secondaire général classe 3	37,7	40,3	11,4	5,3	3,5	0,6	0,5	0,0	0,4	0,1	100,0
	Secondaire général classe 4	37,9	37,8	19,1	2,1	3,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Secondaire général classe 5	21,5	38,0	18,9	14,9	4,3	1,5	0,6	0,0	0,0	0,2	100,0
	Secondaire général classe 6	9,0	45,2	22,9	13,5	5,2	2,9	0,7	0,5	0,0	0,0	100,0
	Secondaire technique classe 1	4,5	51,7	43,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Secondaire technique classe 2	4,2	48,7	5,4	10,7	12,5	3,0	6,4	0,0	9,1	0,0	100,0
	Secondaire technique classe 3	0,0	0,0	73,9	0,0	9,0	17,1	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Secondaire technique classe 4	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Supérieur classe 1	4,2	43,0	44,4	7,1	1,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Supérieur classe 2	5,8	32,4	29,7	20,7	11,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Supérieur classe 3	4,6	30,7	29,1	15,9	19,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Supérieur classe 4	0,0	18,3	31,5	29,9	11,8	3,8	0,0	4,7	0,0	0,0	100,0
	Supérieur classe 5	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Supérieur classe 6	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Supérieur classe 7	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Traditionnel	29,2	25,3	12,1	10,8	5,7	5,4	4,5	4,7	1,2	1,1	100,0
Alphabétisation	39,2	23,8	5,1	14,7	4,6	3,9	6,7	0,0	0,6	1,5	100,0	
Ne sait pas	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	
Total	41,1	29,2	13,6	7,9	3,6	1,7	1,2	1,1	0,3	0,3	100,0	

Tableau 24. Les niveaux d’alphabétisation selon la tranche d’âge des chômeurs (croisement des réponses aux questions E4 et C4 qui sont prêts à travailler « Oui ») :

Cherchait du travail et était prêt à travailler au cours des 4 dernières semaines?		15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	Total
Oui	Maternelle (petite section)	0,0	0,0	73,7	0,0	0,0	26,3	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	primaire année 1	73,3	4,2	7,2	8,0	7,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Primaire année 2	17,9	61,0	18,1	0,0	0,0	3,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Primaire année 3	56,8	16,4	8,8	2,1	8,0	3,5	0,0	0,0	0,0	4,5	100,0
	Primaire année 4	9,9	1,9	1,7	0,5	4,8	5,1	0,0	0,0	0,0	30,5	3,6
	Primaire année 5	29,6	27,6	13,4	18,4	2,5	4,1	0,4	4,1	0,0	0,0	100,0
	Primaire année 6	25,0	33,5	21,2	12,8	5,3	1,0	1,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Secondaire général classe 1	30,8	37,0	17,6	10,4	1,3	0,0	0,3	0,7	1,4	0,5	100,0
	Secondaire général classe 2	36,0	30,6	11,8	8,3	4,7	1,6	0,9	6,0	0,0	0,0	100,0
	Secondaire général classe 3	6,3	3,5	2,2	2,1	2,9	2,4	1,6	9,9	0,0	0,0	3,6
	Secondaire général classe 4	19,7	44,2	19,9	9,3	4,4	0,9	0,2	1,5	0,0	0,0	100,0
	Secondaire général classe 5	8,2	47,6	19,6	12,4	9,3	1,0	0,6	0,0	1,3	0,0	100,0
	Secondaire général classe 6	2,3	42,0	35,8	3,1	16,2	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Secondaire technique classe 1	10,0	30,2	24,0	24,8	5,8	3,9	0,8	0,0	0,0	0,5	100,0
	Secondaire technique classe 2	2,8	36,3	31,4	22,0	2,7	2,3	1,5	1,0	0,0	0,0	100,0
	Secondaire technique classe 3	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Secondaire technique classe 4	9,7	27,2	12,4	0,0	29,0	6,9	14,7	0,0	0,0	0,0	100,0
	Supérieur classe 1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Supérieur classe 2	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Supérieur classe 3	0,0	23,6	53,0	19,8	3,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Supérieur classe 4	0,0	0,0	42,0	22,5	35,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Supérieur classe 5	0,0	0,0	29,5	70,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Supérieur classe 6	0,0	20,9	20,4	35,5	10,0	5,9	0,0	7,3	0,0	0,0	100,0
	Supérieur classe 7	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Traditionnel	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	
Alphabétisation	19,2	20,8	14,1	14,2	9,3	4,6	7,6	7,7	1,4	1,2	100,0	
Ne sait pas	44,8	5,3	3,5	16,0	1,4	0,0	23,6	0,0	0,0	5,4	100,0	
Total	20,8	31,5	19,4	14,6	6,0	2,5	2,0	2,2	0,5	0,5	100,0	

Tableau 25. Les niveaux d’alphabétisation selon la tranche d’âge des chômeurs (qui ne sont pas prêt à travailler « Non ») :

Cherchait du travail et était prêt à travailler au cours des 4 dernières semaines?		15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	Total
Non	11 Maternelle (petite section)	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	21 primaires année 1	61,5	27,5	2,6	6,4	0,0	0,4	1,7	0,0	0,0	0,0	100,0
	22 Primaire année 2	72,7	18,7	7,0	1,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	23 Primaire année 3	68,0	14,9	9,6	3,9	0,9	2,6	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	24 Primaire année 4	76,1	17,4	3,8	1,1	0,9	0,0	0,1	0,6	0,0	0,0	100,0
	25 Primaire année 5	58,3	26,0	11,9	2,4	0,8	0,2	0,4	0,0	0,0	0,0	100,0
	26 Primaire année 6	63,8	22,6	8,5	2,0	2,2	0,5	0,4	0,0	0,0	0,0	100,0
	31 Secondaire général classe 1	68,9	23,7	4,4	2,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	32 Secondaire général classe 2	62,8	19,4	10,1	3,8	3,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	33 Secondaire général classe 3	51,7	37,2	7,7	2,0	0,3	0,5	0,5	0,0	0,0	0,2	100,0
	34 Secondaire général classe 4	45,9	36,9	15,4	1,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	35 Secondaire général classe 5	28,5	42,8	15,9	9,0	3,4	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	100,0
	36 Secondaire général classe 6	15,4	54,9	13,9	5,2	7,1	3,5	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	41 Secondaire technique classe 1	6,6	76,0	17,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	42 Secondaire technique classe 2	0,0	64,9	0,0	18,9	0,0	0,0	0,0	0,0	16,1	0,0	100,0
	43 Secondaire technique classe 3	0,0	0,0	89,2	0,0	10,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	51 Supérieur classe 1	6,6	53,9	39,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	52 Supérieur classe 2	8,5	47,8	24,0	19,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	53 Supérieur classe 3	6,0	39,6	29,0	0,0	25,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	54 Supérieur classe 4	0,0	13,9	51,3	19,8	14,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	55 Supérieur classe 5	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
61 Traditionnel	34,3	28,0	11,3	9,4	4,0	5,5	2,4	3,1	1,0	0,9	100,0	
71 Alphabétisation	37,1	30,6	5,7	14,2	5,7	5,3	0,5	0,0	0,8	0,0	100,0	
90 Ne sait pas	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	
Total	51,0	28,2	10,8	4,8	2,2	1,3	0,6	0,6	0,2	0,2	100,0	

Tableau 26. Les chômeurs découragés selon le sexe et le niveau d'éducation :

Cherchait du travail et était prêt à travailler au cours des 4 dernières semaines?	Pas de qualification		Pas d'emploi		Total	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Maternelle (petite section)						
primaire année 1	0,4	0,8	1,5	2,5	1,0	1,8
Primaire année 2	1,5	1,1	0,9	1,9	1,2	1,6
Primaire année 3	4,5	5,8	3,5	8,6	4,0	7,4
Primaire année 4	7,4	6,2	6,8	9,0	7,1	7,8
Primaire année 5	12,8	12,3	13,7	18,9	13,3	16,1
Primaire année 6	10,3	10,9	11,0	10,6	10,7	10,7
Secondaire général classe 1	7,2	10,0	6,0	4,3	6,6	6,7
Secondaire général classe 2	10,5	8,9	3,1	4,4	6,6	6,3
Secondaire général classe 3	9,4	8,9	10,1	2,2	9,7	5,1
Secondaire général classe 4	5,3	12,2	1,1	2,8	3,1	6,8
Secondaire général classe 5	10,2	12,5	9,0	10,2	9,6	11,2
Secondaire général classe 6	2,8	1,3	3,1	0,6	3,0	0,9
Secondaire technique classe 1	0,4	0,3			0,2	0,1
Secondaire technique classe 2		0,7	0,3		0,2	0,3
Secondaire technique classe 3	0,6			0,1	0,3	0,0
Supérieur classe 1	1,7	0,6	0,9	0,3	1,3	0,4
Supérieur classe 2	0,8	0,4	0,2	0,7	0,5	0,6
Supérieur classe 3	0,3		0,8	0,3	0,6	0,2
Supérieur classe 4	0,5		1,0	0,4	0,8	0,2
Supérieur classe 5			0,5		0,3	
Traditionnel	13,2	6,0	26,2	18,7	20,0	13,3
Alphabétisation	0,1	1,0	0,2	3,4	0,1	2,4
Ne Sais pas			0,1		0,1	
Total	100	100	100	100	100	100

Tableau 27. Les chômeurs découragés selon la tranche d'âge:

Tranche d'âge	Pas de qualification	Il n'y a pas d'emploi	Total
15-19	68,40%	33,80%	47,50%
20-24	20,80%	31,30%	27,10%
25-29	5,50%	14,20%	10,80%
30-34	2,60%	7,60%	5,60%
35-39	1,10%	4,70%	3,30%
40-44	0,40%	3,30%	2,20%
45-49	0,80%	2,10%	1,60%
50-54	0,10%	1,70%	1,10%
55-59	0,20%	0,70%	0,50%
60-64	0,20%	0,60%	0,40%
Total	100%	100%	100%

Tableau 28. L'importance relative des emplois permanents et non permanents selon le sexe (exploitation des réponses à la question E13) :

La nature de l'emploi	Total effectif		Homme		Femme	
	effect	%	effect	%	effect	%
1 Permanent	124730	65,0	261931	76,0	82764	24,0
2 Saisonnier	29932	23,5	81435	65,3	43295	34,7
3 Journalier	30921	5,6	19885	66,4	10047	33,6
4 Autre temporaire	530278	5,8	20455	66,2	10466	33,8
Total	344695	100,0	383706	72,4	146572	27,6

Tableau 29. L'importance relative des emplois permanents et non permanents selon la zone de Résidence (exploitation des réponses à la question E13) :

La nature de l'emploi	Total effectif		Urbain		Rural	
	Effect	%	effect	%	effect	%
1 Permanent	344696	65,0	173973	75,5	170723	56,9
2 Saisonnier	124730	23,5	11671	5,1	113059	37,7
3 Journalier	29932	5,6	24357	10,6	5575	1,9
4 Autre temporaire	30921	5,8	20345	8,8	10576	3,5
Total	530279	100,0	230346	100,0	299933	100,0

Tableau 30. L'importance relative des emplois permanents et non permanents selon le secteur d'activité principale (croisement des réponses E8 et E13)

	Total effectif		Permanent		Saisonnier		Journalier		Autre temporaire	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
1 Agriculture	129414	24,6	24101	7,0	104484	84,5	254	0,9	575	1,9
2 Elevage	33404	6,3	29998	8,8	1847	1,5	207	0,7	1352	4,4
3 Pêche	16283	3,1	9110	2,7	4730	3,8	1640	5,5	803	2,6
4 Mines (extraction)	6324	1,2	5174	1,5	436	0,4	246	0,8	468	1,5
5 Industrie	12624	2,4	10644	3,1	196	0,2	504	1,7	1280	4,2
6 BTP	21266	4,0	13851	4,0	1550	1,3	2900	9,7	2965	9,7
7 Transport et communication	20111	3,8	15448	4,5	835	0,7	1197	4,0	2631	8,6
8 Commerce/Vente	129880	24,7	106873	31,2	4063	3,3	10124	33,9	8820	28,8
9 Services	55404	10,5	40495	11,8	1520	1,2	7285	24,4	6104	19,9
10 Administration	46297	8,8	44247	12,9	1386	1,1	111	0,4	553	1,8
11 Autre	55881	10,6	42789	12,5	2588	2,1	5396	18,1	5108	16,7
Total	526888	100,0	342730	100,0	123635	100,0	29864	100,0	30659	100,0

Tableau 31. Répartition par sexe de la population occupée selon la durée du travail :

Durée d'activité	Total effectif			Hommes			Femmes		
	Effectif (%)	%	%	Effectif (2)	% 2/1	%	Effectif (3)	% 3/1	%
Moins de 1 mois	645	100	0,12	449	0,70	0,12	196	0,30	0,13
1 mois	4102	100	0,77	2598	0,63	0,67	1504	0,37	1,02
2 mois	4285	100	0,80	3293	0,77	0,85	992	0,23	0,67
3 mois	7412	100	1,39	5582	0,75	1,45	1830	0,25	1,24
4 mois	17322	100	3,25	12027	0,69	3,12	5295	0,31	3,60
5 mois	15492	100	2,91	10156	0,69	2,64	5336	0,34	3,63
6 mois	7138	100	1,34	4344	0,69	1,13	2794	0,39	1,90
Plus de 6 mois	475998	100	89,41	346793	0,73	90,02	129205	0,27	87,80
Total	532394	100	100	385242	0,72	100	147152	0,28	100

Tableau 32. Répartition de la population occupée selon la durée du travail en fonction zone de résidence:

Durée d'activité	Total effectif			Rural			Urbain		
	Effectif (%)	%	%	Effectif (2)	% 2/1	%	Effectif (3)	% 3/1	%
Moins de 1 mois	646	100	0,12	523	80,96	0,17	123	19,04	0,05
1 mois	4102	100	0,77	2685	65,46	0,89	1417	34,54	0,61
2 mois	4284	100	0,80	2559	59,73	0,85	1725	40,27	0,74
3 mois	7413	100	1,39	6060	81,75	2,02	1353	18,25	0,58
4 mois	17323	100	3,25	15698	90,62	5,22	1625	9,38	0,70
5 mois	15492	100	2,91	14678	94,75	4,88	814	5,25	0,35
6 mois	7139	100	1,34	6532	91,50	2,17	607	8,50	0,26
Plus de 6 mois	475998	100	89,41	251933	52,93	83,79	224065	47,07	96,69
Total	532397	100	100	300668	56,47	100	231729	43,53	100

Tableau 33. Répartition de la population occupée en fonction la durée du travail selon le secteur d'activité économique principale

Durée d'activité	Total effectif			1 Agriculture			2 Elevage			3 Pêche			4 Mines (extraction)			5 Industrie		
	Effectif 2	% 2/ 1	%	Effectif 2	% 2/ 1	%	Effectif 2	% 2/ 1	%	Effectif 2	% 2/ 1	%	Effectif 2	% 2/ 1	%	Effectif 2	% 2/ 1	%
Moins de 1 mois	646	100	0,12	336	52,01	0,26		0	0,00	37	5,73	0,22		0	0	7	1,08	0,06
1 mois	4102	100	0,78	1464	35,69	1,13	288	7,02	0,86	266	6,48	1,61		0	0		0,00	0,00
2 mois	4283	100	0,81	1408	32,87	1,09	416	9,71	1,24	117	2,73	0,71		0	0	53	1,24	0,42
3 mois	7361	100	1,39	5112	69,45	3,95	226	3,07	0,67	42	0,57	0,25		0	0	73	0,99	0,58
4 mois	17031	100	3,22	14450	84,85	11,15	333	1,96	0,99	81	0,48	0,49	110	0,65	1,75	122	0,72	0,97
5 mois	15477	100	2,93	14213	91,83	10,97	84	0,54	0,25	174	1,12	1,05	61	0,39	0,97	14	0,09	0,11
6 mois	6939	100	1,31	5690	82,00	4,39	20	0,29	0,06	109	1,57	0,66	58	0,84	0,92	226	3,26	1,79
Plus de 6 mois	473007	100	89,44	86877	18,37	67,06	32240	6,82	95,93	15670	3,31	94,99	6046	1,28	96,35	12129	2,56	96,08
Total	528846	100	100	129550	24,50	100	33607	6,35	100	16496	3,12	100	6275	1,19	100	12624	2,39	100

Durée d'activité	6 BTP			7 Transport et communication			8 Commerce/Vente			9 Services			10 Administration			11 Autre		
	Effectif 2	% 2/ 1	%	Effectif 2	% 2/ 1	%	Effectif 2	% 2/ 1	%	Effectif 2	% 2/ 1	%	Effectif 2	% 2/ 1	%	Effectif 2	% 2/ 1	%
Moins de 1 mois	24	3,72	0,11	67	10,37	0,33	24	3,72	0,11	67	10,37	0,33	24	3,72	0,11	67	10,37	0,33
1 mois	344	8,39	1,61	231	5,63	1,14	344	8,39	1,61	231	5,63	1,14	344	8,39	1,61	231	5,63	1,14
2 mois	215	5,02	1,01	117	2,73	0,58	215	5,02	1,01	117	2,73	0,58	215	5,02	1,01	117	2,73	0,58
3 mois	192	2,61	0,9	41	0,56	0,2	192	2,61	0,9	41	0,56	0,2	192	2,61	0,9	41	0,56	0,2
4 mois	215	1,26	1,01	275	1,61	1,36	215	1,26	1,01	275	1,61	1,36	215	1,26	1,01	275	1,61	1,36
5 mois	96	0,62	0,45	30	0,19	0,15	96	0,62	0,45	30	0,19	0,15	96	0,62	0,45	30	0,19	0,15
6 mois	11	0,16	0,05	295	4,25	1,46	11	0,16	0,05	295	4,25	1,46	11	0,16	0,05	295	4,25	1,46
Plus de 6 mois	20292	4,29	94,87	19169	4,05	94,78	20292	4,29	94,87	19169	4,05	94,78	20292	4,29	94,87	19169	4,05	94,78
Total	21389	4,04	100	20225	3,82	100	21389	4,04	100	20225	3,82	100	21389	4,04	100	20225	3,82	100

Tableau 34. Répartition de la population occupée en fonction de la durée du travail selon la situation dans la profession

Durée d'activité	Total effectif			1 Indépendant			2 Salarié sect. Public			3 Salarié sect. Privé		
	Effectif (%)	%	%	Effectif 2	% 2/ 1	%	Effectif 2	% 2/ 1	%	Effectif 2	% 2/ 1	%
Moins de 1 mois	3	100	0,01	3	100,00	0,01		0	0,00		0,00	0,00
1 mois	103	100	0,32	98	95,15	0,46		0,00	0,00	5	4,85	0,11
2 mois	201	100	0,63	175	87,06	0,83	16	7,96	4,02	6	2,99	0,14
3 mois	484	100	1,51	366	75,62	1,74		0,00	0,00	118	24,38	2,68
4 mois	878	100	2,74	524	59,68	2,48		0,00	0,00	338	38,50	7,67
5 mois	1986	100	6,20	1342	67,57	6,36	382	19,23	95,98	644	32,43	14,62
6 mois	916	100	2,86	830	90,61	3,94		0,00	0,00		0,00	0,00
Plus de 6 mois	27483	100	85,74	17750	64,59	84,17		0,00	0,00	3293	11,98	74,77
Total	32054	100	100	21088	65,79	100	398	1,24	100	4404	13,74	100

Durée d'activité	4 Employeur			5 Aide familial			6 Apprenti/stagiaire			7 Bénévole		
	Effectif 2	Effectif 2	% 2/ 1	%	Effectif 2	% 2/ 1	%	Effectif 2	% 2/ 1	%	Effectif 2	% 2/ 1
Moins de 1 mois			0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
1 mois			0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
2 mois		20	9,95	0,12	20	9,95	0,12	20	9,95	0,12	20	9,95
3 mois			0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
4 mois			0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
5 mois	86		0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
6 mois	1140	4438	484,50	26,76	4438	484,50	26,76	4438	484,50	26,76	4438	484,50
Plus de 6 mois	6046	12129	44,13	73,12	12129	44,13	73,12	12129	44,13	73,12	12129	44,13
Total	7272	16587	51,75	100	16587	51,75	100	16587	51,75	100	16587	51,75

Tableau 35. Taux de la population occupée qui déclare chercher à travailler plus d'heures dans leur activité actuelle et dans une autre activité : répartition selon le sexe

		1 + d'heures ds l'activ . Actuelle		2 + d'heures ds autre activité		3 En changeant d'activité		4 Autre		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
1 Hommes	1 Oui	10125	72,61	2660	54,72	4860	93,19	819	63,98	18464	72,98
	2 Non	3820	27,39	2201	45,28	355	6,81	461	36,02	6837	27,02
	Total	13945	100	4861	100	5215	100	1280	100	25301	100,00
2 Femmes	1 Oui	3847	73,56	671	80,94	1108	92,03	188	50,81	5814	76,17
	2 Non	1383	26,44	158	19,06	96	7,97	182	49,19	1819	23,83
	Total	5230	100	829	100	1204	100	370	100	7633	100

Tableau 36. Taux de la population occupée qui déclare chercher à travailler plus d'heures dans leur activité actuelle et dans leur activité actuelle et dans une autre activité : répartition selon la zone de résidence.

milieu de résidence 2000			+ d'heures ds l'activ. Actuelle	+ d'heures ds autre activité	En changeant d'activité	Autre	Total
Rural 2000	Oui	Effectif	2886	2333	4735	735	10689
		%	27,00%	21,80%	44,30%	6,90%	100,00%
	Non	Effectif	1744	538	204	334	2820
		%	61,80%	19,10%	7,20%	11,80%	100,00%
	Total	Effectif	4630	2871	4939	1069	13509
		%	34,30%	21,30%	36,60%	7,90%	100,00%
Urbain 2000	Oui	Effectif	11086	998	1234	271	13589
		%	81,60%	7,30%	9,10%	2,00%	100,00%
	Non	Effectif	3460	1820	247	308	5835
		%	59,30%	31,20%	4,20%	5,30%	100,00%
	Total	Effectif	14546	2818	1481	579	19424
		%	74,90%	14,50%	7,60%	3,00%	100,00%

Tableaux 37. Taux de la population occupée qui bénéficie d'une protection sociale et d'un contrat écrit de travail

	1 Employeur			2 CNSS			3 Mutuelle			Total		
	Bénéficiaire d'une protection sociale	A un d'un contrat écrit	Total	Bénéficiaire d'une protection sociale	A un d'un contrat écrit	Total	Bénéficiaire d'une protection sociale	A un d'un contrat écrit	Total	Bénéficiaire d'une protection sociale	A un d'un contrat écrit	Total
1 Oui	92,10%	38,30%	33,50%	86,10%	58,60%	51,40%	69,70%	3,10%	2,70%	87,60%	100,00%	87,60%
2 Non	7,90%	23,30%	2,90%	13,90%	67,20%	8,30%	30,30%	9,50%	1,20%	12,40%	100,00%	12,40%
Total	100,00%	36,40%	36,40%	100,00%	59,70%	59,70%	100,00%	3,90%	3,90%	100,00%	100,00%	100,00%

Bibliographie

La Mauritanie à l'aube du 21ème siècle "Bilan Commun de pays (CCA) Mauritanie », PNUD, Nouakchott, avril 2002.

J-Charmes et Laghdaf « Concepts, sources et indicateurs pour le suivi de la Lutte Contre la Pauvreté, les Objectifs du Millénaire et le Développement Humain Durable en Mauritanie : Constats et Perspectives »

CDHLCPI. « *Situation de référence de la formation professionnelle des diplômés chômeurs et des personnes sans qualification* » août 2005.

J. Charmes « *La contribution du secteur informel à l'emploi et au produit national en Mauritanie* », septembre 1992

CSLP « *Cadre stratégique de Lutte contre la Pauvreté – Plan d'action 2001-2005* », janvier 2001

CSLP « *Rapport sur la mise en œuvre du CSLP en 2003* », juillet 2004

CSLP « *Cadre stratégique de Lutte contre la Pauvreté – Plan d'action 2006-2010 (draft)* » 2 juin 2006

EPCV 2004 « *Rapport sur les indicateurs sociaux* » (draft), juillet 2005

K Abdallah-Khodja « *Rapport sur le traitement des questions d'emploi à la lumière de la gestion de la politique d'emploi* », rapport de mission BIT, mai 2002

K Abdallah-Khodja « *Rapport sur le renforcement de la dimension emploi de la CSLP* » rapport de mission BIT, décembre 2004

A Kingne, D Guisset, « *Mise à jour des concepts, définitions et nomenclatures sur l'emploi* », rapport de mission BIT, juillet 2004

Ministère des Affaires Economiques et du Développement, « *Les Créneaux Porteurs en Mauritanie* » (Mars 2004),

Ministère des Affaires Economiques et du Développement, « *Etude pour la mise en place d'un système de suivi des formés de la formation technique et professionnelle et la réalisation d'une enquête de suivi* », avril 2004

Ministère de la Fonction Publique et de l'Emploi, Direction de l'emploi, « *L'emploi en milieu rural* » novembre 1999

Ministère de la Fonction Publique et de l'Emploi « *Contribution du CTS emploi à la révision du CSLP et a son plan d'action 2006-2010* », juillet 2005

ONS, « *Annuaire statistique de l'ONS* » Année 2000, juin 2002

ONS, « *Statistiques essentielles* », juin 2003

A. Rosanvallon « *Rapport de mission* », janvier 2004

A. Rosanvallon « *Situation de l'emploi 2000-2005* », Juillet 2006

Observatoire du Développement Humain Durable, Rapport 2006.

Rapport de l'Enquête sur le secteur informel en Milieu Urbain (2^e phase), janvier 1997.

Rapport sur la main d'œuvre étrangère à Nouakchott, septembre 2006, élaboré par l'Observatoire de l'Emploi/ANAPEJ.

Rapport de l'étude sur les perspectives de l'emploi dans le secteur pétrolier, BACEM (Bureau d'études), août 2006.